

Rapport d'activité 2010

PÔLE DE RESSOURCES VILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
VAL D'OISE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

PÔLE DE RESSOURCES VILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
VAL D'OISE

Introduction générale	p.4
Tableaux récapitulatifs de l'activité du Pôle de ressources en 2010	p.6
- Actions initiées et portées par le Pôle de ressources	p.6
- Parmi les actions d'appui aux initiatives locales et démarches extérieures	p.7
<hr/>	
Pilotage et animation des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)	p.8
Options d'intervention retenues	p.9
Actions réalisées :	
- Évaluation des CUCS - groupe de travail des chefs de projet	p.9
- Du projet de territoire au dispositif contractuel - groupe de travail des élu(e)s et chefs de projet	p.10
- Échanges entre chefs de projet - groupe de travail	p.11
- Interventions et participations diverses	p.11
Éducation et soutien à la parentalité	p.12
Options d'intervention retenues	p.13
Actions réalisées :	
- Analyse des pratiques professionnelles - groupe de travail des équipes PRE	p.13
- Coopérations entre démarches de réussite éducative et de prévention de la délinquance - atelier	p.14
- Méthodologie de projet pour les porteurs de projets de soutien à la parentalité - formation (partenariat REAAP 95)	p.14
- Interventions et participations diverses	p.15
Habitat et rénovation urbaine	p.16
Options d'intervention retenues	p.17
Actions réalisées :	
- Clauses d'insertion dans les PRU - groupe de travail	p.17
- Gestion urbaine de proximité - groupe de travail et rencontre	p.18
- Agir contre la crise du logement dans le Val d'Oise - ateliers	p.19
Santé	p.21
Options d'intervention retenues	p.22
Actions réalisées :	
- Santé et territoires : Regards croisés dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires	p.22
- Échanges entre coordinateurs ASV - groupe de travail	p.23
- Santé mentale et souffrance psychique dans les territoires en Politique de la ville du Val d'Oise - étude (première approche de la problématique)	p.23
- Coopérations entre démarches de santé et de développement durable - atelier	p.24
Emploi	p.25
Options d'intervention retenues	p.26
Action réalisée :	
- Préparation d'un programme d'action global et intégré	p.26
Médiation sociale	p.27
Options d'intervention retenues	p.28
Actions réalisées :	
- La médiation sociale : enjeux, cadre et conditions d'exercice - cycle de qualification	p.28
- Échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais - groupe de travail	p.29
- Interventions et participations diverses	p.30
Prévention de la délinquance	p.31
Options d'intervention retenues	p.32
Actions réalisées :	
- Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France et dans le Val d'Oise : une analyse des évolutions sur les dix dernières années - rencontre Observations et territoires	p.32
- Coopérations entre démarches de réussite éducative et de prévention de la délinquance - atelier	p.33
- Échanges entre coordinateurs CL(I)SPD - groupe de travail	p.33
Associations et développement social territorial	p.34
Options d'intervention retenues	p.35
Action réalisée :	
- Expérimentation sur les modes de coopération locale associations-institutions - recherche-action (engagement)	p.35

Participation et place des habitants dans la Politique de la ville	p.36
Options d'intervention retenues.....	p.37
Action réalisée :	
- Démocratie participative, impératif délibératif et empowerment - Petit-déjeuner du Pôle.....	p.37
Jeunesse	p.39
Options d'intervention retenues.....	p.40
Actions réalisées :	
- Quelle politique locale de la Jeunesse aujourd'hui ? - cycle de qualification.....	p.40
- Quelle(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures ? - journée (partenariat FDMJC95 et FDSC95).....	p.41
- Interventions et participations diverses	p.42
Prévention et lutte contre les discriminations (LCD)	p.43
Options d'intervention retenues.....	p.44
Actions réalisées :	
- Appui au Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations (Est Val d'Oise) - coordination et animation territoriale	p.44
- Appui à l'engagement d'une démarche territoriale (Rives de Seine) - coordination et animation territoriale	p.46
- Discrimination territoriale à l'embauche à l'encontre de jeunes qualifiés : une évaluation dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires	p.47
- Interventions et participations diverses	p.48
Développement durable	p.49
Options d'intervention retenues.....	p.50
Actions réalisées :	
- Rénovation urbaine et développement durable - ateliers d'expérimentation.....	p.50
- Coopérations entre démarches de santé et de développement durable - atelier.....	p.51
Culture	p.52
Options d'intervention retenues.....	p.53
Actions réalisées :	
- Culture et Politique de la ville : de l'intention aux projets - ateliers	p.53
- Pratiques culturelles, pratiques citoyennes - recherche-action	p.54
- Projets culturels et pratiques culturelles habitantes : conditions et enjeux d'une réciprocité - journée	p.55
Politiques publiques : quelles évolutions ?	p.57
Options d'intervention retenues.....	p.58
Actions réalisées :	
- L'engagement des intercommunalités dans la Politique de la ville : quelle situation en Île-de-France ? - atelier ...	p.58
- La fabrique des politiques publiques - Petit-déjeuner du Pôle.....	p.59
Ville et cohésion sociale	p.61
- La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité ? Le partage de l'espace en Ile-de-France - journée régionale.....	p.62
Information, documentation et publications	p.63
Service Info-doc	p.64
Centre de documentation - Fonds documentaire	p.67
Site Internet	p.69
Lettre mensuelle d'information Résonances	p.72
Publications réalisées ou co-réalisées en 2010.....	p.75
Analyses statistiques de fréquentation	p.78
Récapitulatif des données statistiques par type d'acteur	p.79
Récapitulatif des données statistiques par territoire	p.80
Comparaison des données statistiques 2008-2010	p.81
Quelques éléments de commentaire des données statistiques	p.82
Annexes	p.86
Réseau national des centres de ressources Politique de la ville.....	p.87
Fiche d'identité et administration du Pôle de ressources	p.88

Introduction générale

> LE PÔLE DE RESSOURCES

Le Pôle de ressources exerce, dans le département du Val d'Oise, des missions d'information, de qualification, d'appui et de mise en réseau des acteurs impliqués dans la Politique de la ville et le développement social urbain. Ses thèmes de travail relèvent de problématiques qui concernent la ville et ses habitants.

Ses principes d'action reposent sur la rencontre entre acteurs issus de structures, sites d'intervention et métiers différents, la production de connaissances à partir de l'échange des pratiques et l'apport d'expertises, la valorisation des expériences locales et l'ouverture à d'autres expériences hors département, l'appui aux stratégies d'intervention des acteurs (plutôt qu'à la seule gestion des dispositifs ou actions).

Ses modes d'intervention sont pluriels : cycles de qualification, ateliers thématiques, groupes de travail, journées départementales, présentations de travaux de recherche, études, interventions ponctuelles, publications, service Info-doc...

> LE PROGRAMME D'ACTION 2010

Dans un contexte particulier, d'attente puis d'annonce en fin d'année de la prolongation des contractualisations CUCS, de réorganisation des services de l'État à la faveur de la révision générale des politiques publiques, le Pôle de ressources a poursuivi, en 2010, son action sur différents fronts.

Cette action s'est organisée autour d'une quinzaine d'axes d'intervention, particulièrement structurants au regard des enjeux et problématiques rencontrés dans les territoires. Inscrits, pour la plupart, dans la continuité des thèmes abordés en 2009, leurs contenus ont été renouvelés ou évolutifs, afin de prendre en compte les processus de travail engagés, de nouvelles approches à explorer, d'autres acteurs ou territoires à considérer. Parmi les nouveaux thèmes d'intervention spécifiques abordés cette année : jeunesse ; participation et place des habitants dans la Politique de la ville.

De façon transversale, l'accompagnement du Pôle de ressources s'est traduit par un appui en termes de connaissance et de compréhension des thèmes structurants (éducation, logement, santé...), un appui en termes de positionnement stratégique des acteurs dans les démarches de développement local (projets territoriaux de cohésion sociale, approches de développement durable...), un appui en termes de valorisation et de reconnaissance des acteurs (chefs et coordinateurs de projets et dispositifs, médiateurs adultes-relais, acteurs associatifs...).

Au titre des démarches particulières ou nouvellement engagées en 2010 : des ateliers thématiques transversaux visant à décloisonner les dispositifs de la Politique de la ville, une recherche-action sur les pratiques culturelles des habitants des territoires de la Politique de la ville, l'engagement d'une expérimentation des modes de coopération locale associations - institutions, ou encore la poursuite de l'appui au Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations (Est Val d'Oise).

> PARMIS LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2010

Une augmentation de l'activité du Pôle de ressources dans tous les domaines d'intervention

Que ce soit au niveau des actions menées, du service Info-doc, des publications, de la diffusion de la lettre mensuelle Résonances, ou du site internet, l'activité du Pôle de ressources a été en augmentation en 2010, dans la lignée des précédentes années de programmation. 1325 acteurs (en cumulé) ont participé aux actions du Pôle de ressources, pour 642 acteurs différents (voir l'ensemble des données statistiques en fin de rapport).

Une année de programmation néanmoins perturbée par les questions de financement

Le Pôle de ressources a dû déplacer des actions, en raison de soutiens financiers non obtenus et d'incertitudes concernant l'équilibre budgétaire annuel. L'engagement d'actions sur l'emploi, ainsi qu'un cycle de qualification sur les souffrances psychosociales, ont ainsi été reportés à l'année 2011. Ces reports n'ont pas fortement pénalisé un programme par ailleurs très dense, mais témoignent des difficultés que le Pôle de ressources, comme beaucoup d'autres associations, rencontrent dans la période actuelle.

Les questions de financement ont également joué à d'autres niveaux. Plusieurs associations ont ainsi informé de leur impossibilité d'adhérer au Pôle de ressources en 2010 par manque de moyens financiers. Le groupe de travail des équipes PRE a par ailleurs été fragilisé une partie de l'année, certains sites, trop en difficulté, ayant préféré se mobiliser exclusivement sur le devenir de leur dispositif.

Un soutien non démenti des collectivités territoriales

Quatre villes supplémentaires ont adhéré, confirmant la progression constante des adhésions de collectivités depuis plusieurs années (21 communes et 2 communautés d'agglomération en 2010). Ces adhésions représentent des soutiens majeurs et indispensables car elles assurent au Pôle de ressources, au-delà de l'appui financier qu'elles procurent, la reconnaissance de son travail et de son attachement territorial. L'intervention du Pôle de ressources dépassant les seuls territoires inscrits en Politique de la ville, il s'agira de proposer, de façon plus systématique dans les prochaines années, des offres d'adhésion aux villes non inscrites, concernées par les problématiques de développement social urbain.

Un développement des partenariats d'action

Le Pôle de ressources a davantage eu recours en 2010 aux partenariats d'action (au sens de co-élaboration et co-portage), avec par exemple l'Université de Cergy-Pontoise, l'ADIAM du Val d'Oise, les deux fédérations départementales des MJC et des centres sociaux et socioculturels... Au regard des thèmes traités, des enjeux d'interconnaissance et de travail partagé entre acteurs et réseaux pour approcher la complexité des situations territoriales, le Pôle de ressources entend développer, à l'avenir, ces formes de partenariat.

Une fréquentation aux actions du Pôle de ressources diversifiée, entre acteurs de la Politique de la ville et acteurs du droit commun

Une nouvelle classification des acteurs val d'oisiers fréquentant les propositions de travail du Pôle de ressources permet, cette année, d'analyser également les profils, selon que les acteurs soient des professionnels de la Politique de la ville ou du droit commun, des directions ou des équipes et services, des élu(e)s ou des techniciens. Entre autres résultats, cette classification permet de constater une répartition intéressante entre acteurs participants de la Politique de la ville et du droit commun, témoignant ainsi, d'une audience élargie du Pôle de ressources, et d'un intérêt d'autant plus grand des espaces de travail qu'ils regroupent les divers champs d'intervention territoriale.

Tableaux récapitulatifs de l'activité du Pôle de ressources en 2010

Actions initiées et portées par le Pôle de ressources

Cycles de qualification	Intégrer le registre discriminatoire dans l'action territoriale
	La médiation sociale : enjeux, cadre et conditions d'exercice
	Quelle politique locale de la jeunesse aujourd'hui ?
Ateliers	Culture et Politique de la ville : de l'intention aux projets
	Agir contre la crise du logement dans le Val d'Oise
	Rénovation urbaine et développement durable
	Coopérations entre démarches de santé et de développement durable
	Coopérations entre démarches de réussite éducative et de prévention de la délinquance
	L'engagement des Intercommunalités dans la Politique de la ville : quelle situation en Île-de-France ?
Groupes de travail	Analyse des pratiques professionnelles (équipes PRE)
	Échanges entre chefs de projet CUCS
	Évaluation des CUCS (chefs de projet)
	Du projet de territoire au dispositif contractuel
	Échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais
	Clauses d'insertion dans les PRU
	Gestion urbaine de proximité
	Échanges entre coordinateurs ASV
	Démarche de LCD - Territoire des Rives de Seine
	Stratégies d'action collective en matière de LCD à l'emploi et à l'embauche (Plan de lutte)
	Engagement des Directions des ressources humaines en matière de LCD (Plan de lutte)
	La dimension collective de la LCD - Participation des habitants et des publics (Plan de lutte)
	Réseau des acteurs juridiques en matière de LCD (Plan de lutte)
Échanges entre coordinateurs CL(I)SPD	
Petits-déjeuners du Pôle	Démocratie participative, impératif délibératif, empowerment
	La fabrique des politiques publiques
Rencontres Observations et territoires	Santé et territoires : regards croisés dans le Val d'Oise
	Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France et dans le Val d'Oise
	Discrimination territoriale à l'embauche à l'encontre des jeunes qualifiés : une évaluation dans le Val d'Oise
Recherches-actions et études	Pratiques culturelles, pratiques citoyennes
	Expérimentation sur les modes de coopération locale associations - institutions
	Santé mentale et souffrance psychique, première approche de la problématique...
Rencontres	Projets culturels et pratiques culturelles habitantes : conditions et enjeux d'une réciprocité
	Rencontre de restitution de la recherche-action « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes »
	Journée « Quelles(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures ? »
	Journée régionale « La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité. Le partage de l'espace en Île-de-France »
	Matinée d'échanges : la GUP, une démarche au cœur du développement des territoires
	Matinée d'information sur les ressources juridiques en matière de LCD dans l'Est du Val d'Oise
Formation	Matinée de sensibilisation à la LCD - Territoire des Rives de Seine
	Méthodologie de projet pour les porteurs de projets de soutien à la parentalité

Parmi les actions d'appui aux initiatives locales et démarches extérieures

Participations à divers temps de travail organisés par le secrétariat général à la ville (SGCIV)
Intervention auprès d'étudiants du CPCV - centre de formation et de rencontres internationales - sur la Politique de la ville
Animation de la Rencontre « Les actions de parentalité dans le contrat CIVIQ » (Conseil général)
Intervention auprès de la Fédération départementale des MJC et associations d'éducation populaire
Intervention auprès de stagiaires de l'AFPA sur l'histoire de la Politique de la ville et le rôle de la médiation sociale dans les territoires prioritaires
Appui à une démarche de diagnostic territorial - politique locale de la jeunesse (Goussainville)
Animation d'une table ronde « La question des filles en prévention spécialisée » (Association Berges)
Appui à l'engagement du Service Social Départemental de Garges-lès-Gonesse en matière de lutte contre les discriminations

Pilotage et animation des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

- Évaluation des CUCS - groupe de travail des chefs de projet
- Du projet de territoire au dispositif contractuel - groupe de travail des élu(e)s et chefs de projet
- Échanges entre chefs de projet - groupe de travail
- Interventions et participations diverses

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Dans le département du Val d'Oise, 27 communes sont concernées par ce dispositif, donnant lieu à 11 Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) communaux ou intercommunaux⁽¹⁾.

Depuis la phase d'élaboration et de démarrage des CUCS, fin 2006-début 2007, le Pôle de ressources propose différents niveaux et espaces de travail dédiés, en matière d'accompagnement et de qualification des chefs de projet et de leurs équipes. Au regard du contexte particulier de l'année 2010, présentée comme une année de transition entre révision de la géographie prioritaire, fin et renouvellement des contractualisations, l'appui du Pôle de ressources a principalement porté sur l'évaluation des CUCS et l'élaboration de projets territoriaux de cohésion sociale.

> Groupe de travail des chefs de projet

ÉVALUATION DES CUCS

Présentation

La Préfecture du Val d'Oise avait commandité, en 2008, une mission d'appui par collectivité aux démarches d'évaluation engagées par 18 sites en CUCS. Dans le prolongement de cet accompagnement, le Pôle de ressources a proposé, entre septembre 2009 et janvier 2010, des séances de travail collectives complémentaires, visant à poursuivre cet appui méthodologique jusqu'à la fin du processus d'évaluation, prévue au printemps 2010.

Ces séances ont notamment concerné l'élaboration finale des questions évaluatives et les méthodes d'investigation que les sites mettent en œuvre pour les renseigner. Par souci de cohérence, l'animation des séances a été assurée par l'intervenante qui avait accompagné chacune des collectivités dès 2008.

- 1 séance en 2010 (2 en 2009) : 21 janvier (Taverny)
- 7 participants : chefs de projet CUCS
- Intervenante : Élise Picon (Équation Management)
- Animation : Pôle de ressources

TERRITOIRES EN CUCS DANS LE VAL D'OISE



- ⁽¹⁾CUCS intercommunaux : Communauté d'Agglomération d'Argenteuil - Bezons (2 communes) ; Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (7 communes : Cergy, Éragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Osny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal) ; Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency « Cavam » (4 communes : Deuil-la-Barre, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency, Montmagny) ; Communauté d'Agglomération « Val et Forêt » (2 communes de l'intercommunalité : Ermont, Eaubonne + Franconville et Sannois) ; Communauté d'Agglomération de Val-de-France (4 communes : Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel).
- CUCS communaux : Fosses ; Gonesse ; Goussainville ; Montigny-lès-Cormeilles ; Persan ; Taverny.

Commentaires

Ce groupe de travail a constitué, dans cette période d'élaboration finale de l'évaluation des CUCS (fin 2009-début 2010), un espace précieux de concertation, au fur et à mesure de l'avancée des évaluations par site. Au-delà des apports méthodologiques proposés par l'intervenante, le groupe a surtout rempli, entre chefs de projet, une fonction de mutualisation et d'étalonnage des démarches engagées.

> Groupe de travail des élu(e)s et chefs de projet

DU PROJET DE TERRITOIRE AU DISPOSITIF CONTRACTUEL

Présentation

Volontairement très en amont à la préparation des futures contractualisations Politique de la ville, le Pôle de ressources a engagé un groupe de travail en vue d'accompagner les collectivités locales dans leur appréhension des enjeux liés à l'évolution de la Politique de la ville, dans leur analyse des leçons à tirer de la première génération des CUCS, ainsi que dans la préparation de leur projet territorial de cohésion sociale à venir.

À cet effet, la mobilisation des binômes que représentent les chefs de projet et leur élu(e) de référence apparaissait pertinente, pour contribuer à fonder un point de vue partagé et construire un argumentaire qui puisse être à la fois stratégique et opérationnel.

Cette démarche, qui a réuni au total une quinzaine de collectivités, a comporté, entre novembre 2009 et juin 2010, 7 séances de travail autour des contenus suivants : d'où partons nous ? (s1), le projet de territoire (s2), les leçons à tirer du CUCS (s3), les atouts des outils de la Politique de la ville (s4), et les enjeux de la production de connaissances (s5). Les deux dernières séances ont été consacrées à l'élaboration d'un document méthodologique destiné à constituer une capitalisation du travail collectif réalisé, ainsi, pour les chefs de projet et leurs élu(e)s, qu'un support de sensibilisation et de mobilisation au sein de leurs collectivités.

Commentaires

Cette proposition de travail a rencontré un écho important auprès des chefs de projet, ainsi que des élu(e)s en charge de la Politique de la ville qui se sont mobilisés. Au-delà de la production collective, un des intérêts du groupe a résidé, pour les participants, dans la possibilité de croiser les points de vue de techniciens et d'élu(e)s qui ne soient pas ceux de sa propre collectivité, de façon à mieux appréhender les réalités et contraintes auxquelles est confronté chaque membre du binôme.

L'enjeu d'une « appropriation partagée » a finalement concerné autant le sens que la méthode, la notion de cohésion sociale que l'approche projet. Sur ces deux aspects, chacun, de sa place, a pu apporter son analyse et contribuer à la définition d'une démarche générale d'élaboration d'un projet territorial de cohésion sociale. Plusieurs collectivités participantes ont, depuis, appliqué des éléments de cette démarche, voire engagé une dynamique interne susceptible d'aboutir à l'élaboration d'un projet, même si l'annonce de la prolongation des CUCS, survenue quelques mois après l'issue de ce travail collectif, a, de fait, relativisé l'urgence de tels engagements.

- 5 séances en 2010 : 21 janvier (Taverny), 19 février (Pontoise), 16 mars (Vauréal), 16 avril (Ermont), 22 juin (Jouy-le-Moutier)
- 14 participants en moyenne : élu(e)s en charge de la Politique de la ville, chefs de projet CUCS
- Intervenante : Pascale Marguerettaz (az études et conseils)
- Publication téléchargeable sur le site

La cohésion sociale n'est pas une condition « naturelle » dans les sociétés modernes. Intervenir politiquement dans le champ de la cohésion sociale, c'est donc s'intéresser aux changements de société qui comportent des risques accrus d'inégalité et d'instabilité. Cette recherche nécessite de prendre en compte et d'améliorer la façon dont les différents acteurs d'un territoire interagissent, se confrontent et parviennent à assurer de bonnes conditions à la vie humaine.

Ainsi, élaborer un projet territorial de cohésion sociale, c'est créer un cadre de référence local qu'institutions, organisations (publiques et privées) et citoyens actifs adopteraient pour se donner des objectifs politiques partagés et pertinents qui puissent assurer la stabilité démocratique et prévenir le conflit social. (extrait de la publication « Projet territorial de cohésion sociale : enjeux et méthodes »)

> **Groupe de travail**

ÉCHANGES ENTRE CHEFS DE PROJET

Présentation

Cet espace de travail, souple dans son organisation et dans la détermination de ses objets, a recouvert, en 2010, deux temps d'échanges autour de l'actualité de la Politique de la ville (prolongations et expérimentations CUCS), et de la clarification des orientations et programmations Politique de la ville du Conseil régional d'Île-de-France.

- 2 séances : 11 février (Sarcelles), 1er juillet (Eaubonne)
- 14 participants en moyenne : chefs de projet CUCS
- Intervenants : Région Île-de-France (Politique de la ville), Pôle de ressources
- Animation : Pôle de ressources

> **INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES**

> **Participations à divers temps de travail organisés par le secrétariat général à la ville (SGCIV)**

Ces temps de travail ponctuels pour lesquels le Pôle de ressources a été amené à se mobiliser ont porté, en 2010, sur l'élaboration du plan national de formation des délégués du préfet, la réussite éducative, et une enquête-questionnaire relative au pilotage de la Politique de la ville dans le cadre des CUCS.

> **Intervention auprès d'étudiants du CPCV - centre de formation et de rencontres internationales - sur la Politique de la ville**

Le Pôle de ressources est intervenu auprès d'un groupe d'étudiants en DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) sur l'histoire, l'organisation et les enjeux de la Politique de la ville (6 décembre).

Éducation et soutien à la parentalité

- Analyse des pratiques professionnelles - groupe de travail des équipes des projets de réussite éducative
- Coopérations entre démarches de réussite éducative et de prévention de la délinquance - atelier
- Méthodologie de projet pour les porteurs de projet de soutien à la parentalité - formation
- Interventions et participations diverses

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Le Val d'Oise recouvre 15 projets de Réussite éducative⁽¹⁾. Pour accompagner la réflexion des équipes, promouvoir le partage d'expériences et l'élaboration collective, le Pôle de ressources anime un groupe de travail depuis juillet 2005. Cette animation s'est poursuivie en 2010 sous diverses formes, à partir d'une programmation de contenus définie conjointement avec les coordinateurs PRE.

Par ailleurs, le Pôle de ressources a conduit d'autres actions plus ponctuelles en direction des professionnels concernés par les questions éducatives, dans le cadre par exemple du dispositif CIVIQ (Conseil général) ou du REAAP 95.

(1) PRE du Val d'Oise :
Sarcelles, Persan,
Gonesse, Goussainville,
Deuil-la-Barre, Pontoise,
Soisy-sous-Montmorency,
Montmagny,
Saint-Ouen-l'Aumône,
Cergy, Éragny-sur-Oise,
Argenteuil,
Garges-lès-Gonesse,
Villiers-le-Bel,
Montigny-lès-Cormeilles.

> Groupe de travail des équipes des projets de réussite éducative

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Présentation

Depuis 2009, un travail sur les pratiques professionnelles est mené avec l'ensemble des équipes PRE, à partir de l'analyse de situations rencontrées sur le terrain (approches contextuelle et systémique). Il poursuit plusieurs objectifs : renforcer et développer les compétences des équipes, renouveler les modes d'analyse des pratiques professionnelles, alimenter la réflexion collective, développer la démarche de travail en réseau engagée entre les différents PRE. En 2010, ce travail s'est prolongé, en axant plus particulièrement l'analyse des situations sur la notion de parcours.

Commentaires

La qualification et le renforcement des compétences par l'analyse collective de situations professionnelles ont produit des résultats appréciés par les équipes. Comme en 2009, le bilan réalisé au sein et entre PRE fait ainsi remonter des acquis en termes de clarification des missions (coordinateur, référent parcours...), de constitution d'une culture commune, d'évaluation et de conduite des pratiques professionnelles, ayant permis de reconsidérer certaines interventions sur les territoires.

Alors que la plupart des sites avaient participé à cette démarche engagée en 2009, plusieurs d'entre eux n'ont pas souhaité poursuivre en 2010, préférant, dans un contexte de fortes incertitudes financières ayant pesé jusqu'à la mi-année, se mobiliser exclusivement sur le devenir de leur programme d'intervention.

En 2011, les matériaux recueillis dans le cadre de ce travail de deux années donneront lieu à la réalisation d'une publication recueil restituant, sous forme de récits, une dizaine de retranscriptions de situations analysées collectivement.

- 4 séances en 2010 : 10 mai (Montigny-lès-Cormeilles), 18 juin (Gonesse), 28 septembre (Argenteuil), 16 novembre (Sarcelles)
- 19 participants en moyenne : coordinateurs et équipes PRE
- Intervenantes : Marie-Claire Michaud et Françoise Feuerstoss-N'Diaye (École et Famille)

Dans les institutions, les cas sont parfois trop construits, en catégories, en théories. Le PRE ne doit pas rater l'idée que c'est un dispositif à « bas seuil » dans la rencontre, d'où l'importance de la précocité, du début..., du travail de construction molle, avant que les institutions fassent des constructions dures.

(extrait d'une intervention d'un participant au groupe de travail)

> **Atelier**

COOPÉRATIONS ENTRE DÉMARCHES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

- 1 séance : 10 décembre (Montigny-lès-Cormeilles)
- 14 participants : élu(e)s, coordinateurs PRE et CL(I)SPD
- Animation : Pôle de ressources

Présentation

La Politique de la ville préconise un traitement global et intégré des problématiques repérées sur un territoire, par l'entremise d'un certain nombre de principes d'action parmi lesquels la transversalité et la pluridisciplinarité d'intervention. Or, si ces deux principes s'appliquent dans chacun des dispositifs de la Politique de la ville (PRE, ASV, CLSPD, GUP...), ils apparaissent moins effectifs entre les dispositifs eux-mêmes, qui souvent se développent au sein d'une même collectivité de façon séparée et isolée.

Que peut-on en dire, ainsi, des relations entre Programmes de réussite éducative et Conseils locaux (ou intercommunaux) de sécurité et de prévention de la délinquance ? Quels sont les dialogues et/ou complémentarités possibles ou souhaitables, autour de quelles démarches et articulations d'intervention ? Pour tenter d'y répondre, le Pôle de ressources a proposé aux coordinateurs val d'oisien de ces deux dispositifs un atelier d'échanges, pour poser ensemble enjeux et limites, croiser modes d'intervention et pratiques professionnelles.

L'atelier a permis d'évoquer les expériences locales des villes de Montigny-lès-Cormeilles et de Gonesse, dans lesquelles les coordinateurs PRE et CLSPD ont été amenés à penser et développer des passerelles entre les volets réussite éducative et prévention de la délinquance. Les échanges ont porté sur les approches duales de la parentalité promues par le PRE et le CLSPD, le besoin de clarifier les positions des différents acteurs, la nécessité de maintenir, pour une collectivité, une cohérence d'interventions en termes d'accompagnement des familles.

Commentaires

Cette première expérience d'échanges, entre deux dispositifs de la Politique de la ville, a conforté le Pôle de ressources dans l'intérêt de renouveler, à l'avenir, ce type de « croisement ». Il est à regretter, néanmoins, que le débat ne se soit pas situé davantage sur les conditions pratiques de mise en œuvre d'une articulation entre les dispositifs, les échanges ayant essentiellement traité des questionnements de fond.

> **Formation (partenariat REAAP 95)**

MÉTHODOLOGIE DE PROJET POUR LES PORTEURS DE PROJETS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- 2 séances : 2 et 3 décembre (Sarcelles)
- 5 participants : petites et moyennes associations
- Animation : Pôle de ressources
- Partenariat : REAAP 95

Présentation

Le REAAP 95 a sollicité le Pôle de ressources pour animer une formation à la méthodologie de projet auprès d'acteurs associatifs dont les projets sont labellisés ou en voie de l'être. Les objectifs opérationnels comprenaient l'intégration de repères pratiques concernant les différentes étapes de la méthodologie de projet, l'expérimentation de l'écriture de projet, et la sensibilisation au lien entre méthodologie de projet et démarches d'intervention propres aux REAAP.

Commentaires

Cette intervention du Pôle de ressources s'est inscrite dans une démarche partenariale avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels et la Caisse d'allocations familiales - animatrices du REAAP 95 -, qui a amené à un travail de concert dans la mise en œuvre de ce temps de formation.

En termes de bilan, l'appréciation de la formation a été jugée satisfaisante (voire très satisfaisante) par les participants, certains insistant sur l'importance de l'état des lieux / diagnostic, d'autres sur la distinction entre objectifs généraux et opérationnels... La partie de la formation concernant l'évaluation des projets a mis en lumière que ce volet de la méthodologie de projet reste encore difficile à appréhender par les référents de toutes petites associations, peu habitués ou formés à cet exercice.

L'effet fut aussi bénéfique pour les animatrices du REAAP, puisque les contenus de la formation et les retours de plusieurs participants, quant à la présentation des appels à projets et demandes de financements, ont incité le REAAP 95 à ajuster ces documents.

> INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

> Animation de la Rencontre « Les actions de parentalité dans le contrat CIVIQ »

Le Pôle de ressources a contribué à la préparation et l'animation d'un après-midi d'échanges d'expériences entre professionnels en charge des CIVIQ II. Ce temps, organisé par le Conseil général, avait pour thème l'appui à la parentalité. Un dossier ressources a été élaboré et diffusé par le Pôle de ressources à cette occasion.

Habitat et rénovation urbaine

- **Clauses d'insertion dans les PRU** - groupe de travail
- **Gestion urbaine de proximité** - groupe de travail et rencontre
- **Agir contre la crise du logement dans le Val d'Oise** - ateliers

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Les projets de rénovation urbaine (PRU) concernent, dans le Val d'Oise, 13 villes⁽¹⁾. Les enjeux liés à la réussite de ces projets dépassent le strict volet du bâti. Au-delà de sa mission première d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, la rénovation urbaine s'inscrit, de façon plus globale, dans une démarche prenant en compte plusieurs problématiques liées au développement social du territoire. En cela, elle veut créer un effet levier, par exemple sur les registres de l'insertion ou de la gestion urbaine de proximité, registres que le Pôle de ressources a traité plus spécifiquement, en 2010.

Aux côtés des PRU, la problématique du logement, dans un département comme le Val d'Oise, touche aux questions d'équilibre entre parc privé et parc social, de tension du marché du logement, de capacité opérationnelle des intercommunalités, ou encore de dégradation de la situation socio-économique des habitants des ZUS (baisse du taux de rotation, accès à la propriété limité)... Face à cette complexité, le Pôle de ressources a conduit des actions plus générales d'apports de connaissances sur la question du logement.

⁽¹⁾ Sites en PRU :
Argenteuil,
Bezons, Cergy, Deuil-
la-Barre/Montmagny,
Fosses,
Garges-lès-Gonesse,
Gonesse,
Goussainville, Persan,
Saint-Ouen-l'Aumône,
Sarcelles,
Villiers-le-Bel.
source : ANRU

> Groupe de travail

CLAUSES D'INSERTION DANS LES PRU

Présentation

L'activation de leviers en faveur de l'insertion dans les PRU est possible. Elle rencontre cependant de fortes difficultés d'application, entre coordination de la démarche, coopération d'acteurs aux cultures professionnelles différentes et accompagnement des parcours d'insertion.

Un groupe de travail, mis en place depuis février 2007, a pour objet de contribuer au renforcement et à l'échange des pratiques des chargés de mission et autres acteurs directement en charge de la coordination des dispositifs de clauses d'insertion. En 2010, il a permis de partager des outils de travail mis en œuvre par certains sites en PRU (comme un outil de calcul et de suivi des heures d'insertion présenté par la ville de Fosses), et de rencontrer le réseau VOIE 95, afin de mieux cerner les possibilités de coopération entre collectivités et structures IAE dans le cadre de commandes publiques socialement responsables.

- 1 séance en 2010 : 21 septembre (Cergy)
- 13 participants : chargés de mission de collectivités territoriales et de bailleurs sociaux, chefs de projet CUCS, représentants de la DIRECCTE 95, délégué du préfet
- Intervenants : VOIE 95, Pôle de ressources
- Animation : Pôle de ressources
- Partenariat : DIRECCTE 95

Commentaires

Trois éléments marquants sont ressortis de la rencontre, dans la relation aux structures d'insertion par l'activité économique d'abord, dans les préoccupations actuelles des professionnels ensuite, dans l'évolution de l'approche des clauses d'insertion enfin.

L'échange avec le réseau Voie 95 a confirmé que, dans leur majorité, les chargés des clauses d'insertion au sein des collectivités identifient plutôt clairement les différentes structures d'insertion par l'économie dans le département, mais que peu sont positionnées sur les métiers ayant directement trait aux chantiers de démolition-reconstruction. Un champ de collaborations pourrait s'ouvrir avec le passage à l'étape de « gestion urbaine de proximité » post-opérations qui élargit le champ des prestations possibles (entretien des espaces verts par exemple).

Si les phasages des opérations diffèrent considérablement d'un site à l'autre, la question de l'évaluation du « dispositif clauses d'insertion » semble prégnante à l'heure actuelle, tant pour les professionnels en charge de l'animer, que pour les décideurs, au sein des collectivités et de l'État. Ce volet sera approfondi en 2011, d'autant plus qu'au-delà du cadre imposé par l'ANRU, plusieurs professionnels du groupe souhaitent aujourd'hui intégrer les clauses sociales dans une approche globale de l'emploi au niveau local. Le travail sur l'évaluation pourra être utile afin de construire un argumentaire fort auprès des décideurs locaux, et positionner les approches de clauses sociales de manière pertinente.

> Groupe de travail et rencontre

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Présentation

Le Pôle de ressources anime depuis décembre 2009 un groupe de travail visant à renforcer les échanges et la capacité des professionnels des territoires (collectivités, bailleurs) à appréhender la gestion urbaine de proximité comme vecteur de développement local, et outil de pérennisation des investissements réalisés dans le cadre des PRU.

En 2010, ont ainsi été traités, au fil des séances, les enjeux stratégiques (finalités, évolution des organisations, gouvernance...), thématiques (champs d'intervention, articulation avec la rénovation urbaine) et méthodologiques (processus d'élaboration et de mise en œuvre de la démarche, mobilisation du partenariat, outils et conditions de réussite du pilotage, de l'animation, de la relation aux habitants...).

À l'issue de 4 séances de travail, le groupe a souhaité, avec l'appui du Pôle de ressources, présenter la synthèse issue de ses travaux et poursuivre la réflexion, à l'occasion d'une matinée ouverte à tous les acteurs concernés par la gestion urbaine de proximité dans le Val d'Oise.

- 5 séances en 2010 : 5 février, 19 mars, 16 avril, 14 octobre et 22 octobre (St-Ouen-l'Aumône)
- 13 participants en moyenne : chargés de mission GUP, CUCS, développement social urbain, citoyenneté (collectivités et bailleurs), responsables des services techniques de collectivités, responsables d'agences territoriales, déléguée du préfet...
- Intervenants : Alice Collet (HTC), Pôle de ressources
- Animation : HTC, Pôle de ressources
- 1 rencontre élargie : 19 novembre (Jouy-le-Moutier)
- 32 participants : chargés de mission GUP, CUCS, développement social urbain, citoyenneté (collectivités et bailleurs), directeurs généraux des services, responsables des services techniques, responsables d'agences territoriales, délégués du préfet...
- Intervenants : Alice Collet (HTC), membres du groupe de travail
- Animation : Pôle de ressources
- Publication téléchargeable sur le site

Commentaires

Au regard de sa composition diversifiée, le groupe de travail a permis un échange en profondeur entre les différents acteurs de la chaîne opérationnelle de la GUP. Les participants ont tous souligné, à l'issue de la démarche, leur vif intérêt quant au groupe et à son animation. Cet espace collectif a en effet permis de travailler tant les enjeux de la GUP au regard de différentes entrées que leur opérationnalisation (présentation de pratiques par les membres du groupe, propositions d'outils par la consultante...). Les membres du groupe ont par ailleurs mobilisé plusieurs de leurs décideurs ou partenaires lors du temps de restitution et d'échanges, imaginé comme un moment de mise en exergue d'enjeux forts, de questionnements actuels et d'argumentaires sur l'intérêt d'une GUP développée à sa pleine mesure.

À son issue, certains ont pu mettre à profit les productions du groupe pour repenser le positionnement stratégique de la gestion urbaine sur le plan local, d'autres se sont emparés d'outils (sur la participation par exemple) pour les expérimenter, d'autres enfin ont tenté de poser une réflexion sur l'anticipation de l'après ANRU et l'enjeu de la GUP dans ce cadre. Ce dernier point pourra d'ailleurs faire l'objet d'approfondissements en 2011 car le groupe a souhaité poursuivre la dynamique, à travers de nouvelles entrées (après ANRU, GUP et prévention de la délinquance...).

Avec l'avancement ou la livraison des travaux de rénovation urbaine, de nouvelles préoccupations apparaissent autour de la gestion urbaine. Elles concernent en grande partie les conditions de pérennisation des transformations réalisées, la gestion de l'après projet de rénovation urbaine (fondée notamment sur la coordination des interventions des gestionnaires et l'adaptation des organisations aux nouvelles réalités des terrains [...]) et une inscription progressive dans une gestion de droit commun.

(extrait de la publication : « La gestion urbaine de proximité, une démarche au cœur du développement des territoires »)

> Ateliers

AGIR CONTRE LA CRISE DU LOGEMENT DANS LE VAL D'OISE

Présentation

Le Pôle de ressources avait organisé en 2009 un cycle de qualification sur la situation du logement dans le Val d'Oise (système d'acteurs et problématiques). Dans le prolongement de ce travail qui entendait apporter aux professionnels et élu(e)s une vision et une compréhension globales de la question, une série d'ateliers a été proposée en 2010, afin d'approfondir certaines des problématiques alors posées, concernant la situation des ménages les plus fragilisés.

Ces ateliers ont ainsi porté sur l'analyse de trois outils et démarches spécifiques qui leur étaient destinés - le DALO, l'offre très sociale de logement et les modes d'accompagnement social autour du logement -, pour cerner dans quelle mesure et à quelles conditions ils pouvaient résoudre les problèmes des ménages val d'oisien, tant sur un plan quantitatif que qualitatif. Ils ont permis d'interroger leur place, d'en identifier la spécificité, l'intérêt et les limites, tout en réfléchissant aux moyens nécessaires pour « aller plus loin ».

Atelier « Le droit au logement opposable dans le Val d'Oise : impacts et limites » : l'atelier a traité de l'émergence et des fondements du droit au logement, de l'application de la loi et de ses spécificités locales, ainsi que des limites de sa mise en œuvre.

Atelier « L'offre très sociale de logement dans le Val d'Oise : une solution pour qui ? » : a traité des principes et enjeux de l'offre très sociale de logement (logique, publics ciblés, évolutions), de ses tenants économiques, de la situation de cette offre dans le Val d'Oise (état de la production de logement PLA-I, spécificités...).

- 12 avril (Éragny-sur-Oise)
- 32 participants : élu(e)s et agents de collectivités (services logement, Politique de la ville...), associations de quartier, travailleurs sociaux, bailleurs...
- Intervenants : Michel Langlois (Commission de médiation du Val d'Oise), Claude Chaudières (Comité de suivi du DALO), François Hiverneau (Secours Catholique)
- Animation : Julien Leplaideur (FORS)

- 15 juin (Cergy)
- 21 participants : élu(e)s et agents de collectivités (services logement, Politique de la ville...), associations de quartier, travailleurs sociaux, bailleurs...
- Intervenants : Bertrand Lapostolet (Fondation Abbé Pierre), Raphaëlle Gilaber (Val d'Oise Habitat)
- Animation : Didier Vanoni (FORS)

Atelier « L'accompagnement social autour du logement, initiatives val d'oisiennes et valeur ajoutée de l'intervention sociale » : l'atelier a traité de la montée en charge, ces dernières années, de la dimension sociale dans le domaine du logement, de l'opérationnalité de l'accompagnement social autour du logement (mise en œuvre locale des « nouveaux » outils, intermédiation locative, commission de coordination sur les expulsions locatives...), ainsi que de la relation entre accompagnement social lié au logement et accompagnement global des ménages (actions collectives dans les quartiers...).

- 21 septembre (Deuil-la-Barre)
- 40 participants : élu(e)s et agents de collectivités (services logement, Politique de la ville...), associations de quartier, travailleurs sociaux, bailleurs...
- Intervenants : Christophe Quenet (IDL 95), Olivier Favard (Conseil général)
- Animation : Didier Vanoni (FORS)

Commentaires

Ce cycle d'ateliers a globalement bien fonctionné, attirant un éventail assez large de professionnels et élu(e)s concernés par la question du logement, à commencer par les bailleurs, qui participent de plus en plus régulièrement aux actions du Pôle de ressources. Le choix de thèmes relativement techniques et ciblés, comme le DALO ou le PLA-I, a probablement limité la participation, mais pas de façon significative. Les participants, dans leur ensemble, ont apprécié la richesse des apports, le niveau de connaissances des intervenants et le traitement des problématiques au regard du territoire val d'oisien.

Ce cycle se poursuivra en 2011, avec au moins un atelier supplémentaire qui abordera la question du logement des jeunes dans le Val d'Oise.

113 470 logements locatifs sociaux sont gérés par 46 organismes de logement social présents dans le Val d'Oise, soit 9,4% du parc Hlm francilien (source : PLS 2009). Près de 288 694 personnes sont logées dans le parc locatif du Val d'Oise (RP INSEE 2006).

Le nombre de demandeurs de logement social dans le Val d'Oise s'élève à environ 35 000, pour 374 000 demandeurs sur la région (Enquête OLS-IAURIF 2006). Le taux de mobilité est de 6,71% et de 6,27% en Île-de-France (PLS 2009). Les logements financés sont très majoritairement des logements familiaux.

(données analysées en atelier)

Santé

- Santé et territoires : Regards croisés dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires
- Échanges entre coordinateurs ASV - groupe de travail
- Santé mentale et souffrance psychique dans les territoires en Politique de la ville du Val d'Oise - étude (première approche de la problématique)
- Coopérations entre démarches de santé et de développement durable - atelier

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

La santé est depuis toujours un parent pauvre de la Politique de la ville, avec des démarches généralement ponctuelles ou relativement éparses. Les enjeux sont pourtant forts et rappelés régulièrement par les acteurs de terrain : thématiques (prévention des conduites à risques, accès aux soins, problématiques touchant les enfants et les jeunes - obésité, santé bucco-dentaire, ophtalmologie...-, questions de santé mentale et de souffrances psychosociales), et méthodologiques (capacité à produire le diagnostic le plus fin, coordination des interventions...).

Plusieurs freins ralentissent la mobilisation : la non-visibilité de la pertinence d'une intervention locale sur une thématique dont le champ de compétences paraît relever soit d'autres niveaux, soit de spécialistes ; la difficulté à saisir les problématiques de santé et les leviers sur lesquels agir ; la considération encore fort répandue d'une définition stricte de la santé se rapportant à une absence de maladie...

En vue d'appuyer et renforcer les dynamiques encore récentes, et peu nombreuses s'agissant notamment des Ateliers santé ville (4 ASV opérationnels dans le Val d'Oise pour 27 villes comprenant des territoires en Politique de la ville)⁽¹⁾, le Pôle de ressources a engagé en 2010 plusieurs formes d'appui, afin d'offrir un cadre de réflexion collective sur les enjeux locaux de santé publique et d'échange sur les pratiques.

⁽¹⁾ Sites avec ASV opérationnel : Cergy, Éragny-sur-Oise, Gonesse, Villiers-le-Bel.

> Rencontre Observations et territoires

SANTÉ ET TERRITOIRES : REGARDS CROISÉS DANS LE VAL D'OISE

Les Rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise. Divers organismes spécialisés, départementaux ou régionaux, sont ainsi invités à présenter leurs travaux.

Présentation

La présentation, assurée par l'Observatoire régional de la santé, s'est attachée à préciser les principales caractéristiques de la santé des habitants du Val d'Oise et à mettre en lumière les disparités géographiques de santé au sein du département, à partir de données sociodémographiques, d'indicateurs sanitaires et de données sur l'environnement. La rencontre a également été l'occasion d'échanger entre participants sur les démarches et dispositifs de coordination en matière de santé, plus particulièrement portés dans le cadre de la Politique de la ville.

- 12 février (Eaubonne)
- 25 participants : coordinatrices ASV, chefs de projet CUCS, travailleurs sociaux, médecins, professionnels et élu(e)s en charge de la santé, directeurs généraux des services...
- Intervenante : Corinne Praznoczy (ORS)
- Animation : Pôle de ressources
- Présentation téléchargeable sur le site

> **Groupe de travail**

ÉCHANGES ENTRE COORDINATEURS ASV

- 1 séance en 2010 : 8 avril (Villiers-le-Bel)
- 4 participants : coordinatrices ASV
- Animation : Pôle de ressources

Présentation

Cet espace de travail, souple dans son organisation et dans la détermination de ses objets, a recouvert, en 2010, un temps d'échanges autour de l'actualité de la Politique de la ville, des actions et projets engagés par les ASV sur leur territoire d'intervention (diagnostic initial pour plusieurs, réflexion sur des évolutions sur d'autres), ainsi que sur les pistes de travail envisagées ou à envisager par le Pôle de ressources dans le domaine de la santé.

Commentaires

Le nombre d'ASV opérationnels dans le Val d'Oise rend difficile l'engagement d'une dynamique continue entre coordinatrices, auquel s'ajoute le fait que plusieurs n'ont la charge de l'animation de leur ASV que sur un temps partiel. Si les ASV partagent des axes d'interventions communs (accès aux soins/droits, nutrition, santé bucco-dentaire...), chacun a pu être ressource auprès des autres sites au regard d'une expérience particulière. Deux préoccupations ont particulièrement émergé lors de la séance : la question prégnante des souffrances psychosociales, la question de l'offre médicale au sein des territoires prioritaires.

> **Étude (première approche de la problématique)**

SANTÉ MENTALE ET SOUFFRANCE PSYCHIQUE DANS LES TERRITOIRES EN POLITIQUE DE LA VILLE DU VAL D'OISE

Présentation

Les professionnels qui exercent au sein des secteurs du social, de l'éducatif, du sanitaire, de l'insertion, sont confrontés dans leur pratique professionnelle à l'expression de la souffrance psychosociale - parfois induite -, ne parviennent pas toujours à la définir précisément, et se sentent souvent démunis, isolés, insuffisamment formés. Des inquiétudes de plus en plus fréquemment exprimées qui interpellent également les services de l'État (Sous-préfecture d'arrondissement de Sarcelles, par exemple).

En prévision d'un cycle de qualification, et pour apporter quelques clés de lecture à ces acteurs, le Pôle de ressources a réalisé en 2010 un travail de recherches documentaires (littérature grise, diagnostics territoriaux) et d'entretiens ou échanges avec quelques acteurs ressources dans le Val d'Oise.

À partir de là, un document a été élaboré, proposant des éléments de connaissance en termes de définitions des notions de santé mentale et souffrance psychosociale, de premier repérage des acteurs concernés par ces questions, d'identification de constats et de pistes de travail possibles.

Commentaires

Ce document ne prétend pas constituer un diagnostic territorial de la question de la santé mentale, ni être exhaustif dans son approche des acteurs, des constats... Néanmoins, il met en lumière la prégnance de cette thématique dans les discours des acteurs du soin certes, mais aussi, plus largement des acteurs sociaux et de terrain. Elle mérite, à ce titre, d'être pleinement investie. Un cycle de qualification, initialement prévu en 2010, sera organisé début 2011.

- Document téléchargeable sur le site

> Atelier

COOPÉRATIONS ENTRE DÉMARCHES DE SANTÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présentation

La Politique de la ville préconise un traitement global et intégré des problématiques repérées sur un territoire, par l'entremise d'un certain nombre de principes d'action parmi lesquels la transversalité et la pluridisciplinarité d'intervention. Or, si ces deux principes s'appliquent dans chacun des dispositifs de la Politique de la ville (PRE, ASV, CLSPD, GUP...), ils apparaissent moins effectifs entre les dispositifs eux-mêmes, qui souvent se développent au sein d'une même collectivité de façon séparée et isolée.

Que peut-on en dire, ainsi, des relations entre démarches et dispositifs de santé et de développement durable ? Par-delà leurs spécificités, l'atelier visait à montrer que les Politiques de la ville et de développement durable placent les questions de réduction des inégalités sociales et spatiales de santé, d'amélioration de l'état de santé des populations, d'égal accès aux soins, de promotion de la santé pour tous, au cœur de leurs finalités et préoccupations. Qu'elles soient inscrites dans un Atelier santé ville, un Agenda 21 ou développées dans d'autres démarches de santé publique ou de développement durable, toutes deux insistent sur le rôle prépondérant du « local » pour agir sur la multiplicité des facteurs de santé, et partagent plusieurs principes d'intervention : approche globale, transversalité, implication des habitants. L'atelier a également permis d'approcher des objets et démarches de travail opérationnels, comme « l'évaluation d'impact sur la santé », qui puissent être portés de concert par les acteurs du développement durable et de la santé, au bénéfice des territoires et des populations les plus vulnérables.

Commentaires

Si la mise en lumière des articulations entre santé et développement durable est relativement « naturelle » pour les professionnels et élu(e)s en charge de la santé, elle est apparue plus nouvelle pour ceux en charge du développement durable. D'une conscience globale de ce que recouvrent les enjeux sociaux du développement durable à leur traduction concrète, il existe encore des écarts, se traduisant souvent, soit par des actions juxtaposées, soit par une non prise en compte, considérant que la santé est déjà l'affaire des professionnels traditionnels de la santé. L'ouverture d'espaces de coproduction entre ces professionnels peut donc aider à ce rapprochement, en partant notamment de la présentation d'initiatives portées par d'autres territoires, pour une expérimentation dans les sites val d'oisien.

Préserver et améliorer l'environnement ne peut se faire de nos jours que dans une approche « élargie » de l'environnement intégrant la diversité et la complexité de ses dimensions, physiques, sociales, économiques et culturelles... Justice sociale, solidarité et santé deviennent des objectifs à intégrer dans le développement, tout comme l'équilibre écologique. Pour satisfaire les besoins des générations actuelles et futures, on ne peut faire l'impasse sur la santé publique : le développement durable ne peut être envisagé que dans la perspective d'une amélioration significative de la santé des populations. D'autant plus que le bon état de santé de la population est une condition essentielle au développement.

(extrait de l'intervention de Pascal Thébault)

- 25 juin (Éragny-sur-Oise)
- 25 participants : coordinatrices ASV, chefs de projet CUCS, responsables ou chargés de mission santé en collectivité ou association, chargés de mission développement durable ou Agenda 21...
- Intervenant : Pascal Thébault (S2D)
- Animation : Pascal Thébault (S2D), Pôle de ressources

Emploi

- Préparation d'un programme d'action global et intégré

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Accentuée par la crise économique démarrée fin 2008, la question de l'emploi constitue, dans des quartiers en Politique de la ville déjà fortement touchés par le chômage, un des enjeux prioritaires des politiques publiques. De nombreux dispositifs coexistent à l'échelle des territoires et parfois s'ignorent et démultiplient le niveau d'interlocuteurs. Politique de la ville, politiques urbaines, politiques de l'emploi, de l'insertion professionnelle, de l'insertion sociale, de la formation, de l'information jeunesse... s'enchevêtrent sans toujours trouver les formes de complémentarités qui permettraient de répondre quantitativement et efficacement à des besoins plus diversifiés. À cet enchevêtrement, s'ajoutent les enjeux de gouvernance locale entre agglomérations et communes, l'évolution des politiques d'emploi et l'installation d'une crise économique durable.

Face à cette complexité, le Pôle de ressources souhaitait, en 2010, engager un appui spécifique en termes de connaissances territoriales, et de compréhension des politiques, dans leur élaboration comme dans leur mise en oeuvre.

> Programme

PRÉPARATION D'UN PROGRAMME D'ACTION GLOBAL ET INTÉGRÉ

Présentation

Pour ce thème, le Pôle de ressources entendait expérimenter une nouvelle démarche de travail consistant, dans le cadre d'un programme d'action global et intégré, à l'appréhender sous différentes natures de contenus et d'espaces de travail pour donner à voir et à comprendre la diversité de ses dimensions et enjeux.

La préparation de ce programme a été réalisée en 2010, mais il n'a pu être engagé au regard des incertitudes que le Pôle de ressources a rencontré concernant l'attribution de certaines subventions. Le démarrage de ce programme a donc été reporté à 2011. Il recouvrera trois approches : une étude-diagnostic sur les freins à l'emploi et à la création d'entreprises, un renforcement de la connaissance, pour les acteurs, des dispositifs et politiques publiques d'emploi-formation-insertion, et un appui à l'élaboration de stratégies territoriales de développement économique et d'emploi.

Médiation sociale

- La médiation sociale : enjeux, cadre et conditions d'exercice - cycle de qualification
- Groupe d'échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais - groupe de travail
- Interventions et participations diverses

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Créé en 2000, le dispositif Adultes-relais vise à améliorer, à travers des missions de médiation sociale et culturelle notamment, les relations entre les habitants et les services publics, ainsi que les rapports sociaux développés dans les espaces publics et collectifs. Au regard des enjeux de plus en plus prégnants de professionnalisation des acteurs de la médiation, mais également de la durée limitée des contrats considérés, un appui aux professionnels bénéficiaires de ce dispositif s'impose, dans le cadre notamment de démarches d'accompagnement individuel et collectif.

À cet effet, le Pôle de ressources conduit depuis 2008 des actions collectives de qualification et de mise en lien des professionnels adultes-relais avec, pour principal objectif de renforcer leur champ de compétences dans leur fonction actuelle et dans le cadre de perspectives d'évolution professionnelle.

> Cycle de qualification

LA MÉDIATION SOCIALE : ENJEUX, CADRE ET CONDITIONS D'EXERCICE

Présentation

La médiation sociale, dans sa forme actuelle, est une pratique relativement jeune en France, avec l'apparition de nouveaux métiers dont les contours (intentions, champs de travail, registres d'intervention, compétences...) n'ont été définis que progressivement et récemment. À l'instar de leurs pairs dans d'autres territoires, de nombreux professionnels bénéficiant du dispositif « adultes-relais » dans le Val d'Oise ont donc construit leur pratique dans l'action, en l'expérimentant.

Dans ce contexte, le Pôle de ressources a proposé un cycle de qualification à leur attention, afin de les doter de repères généraux et pragmatiques sur la médiation sociale, de réfléchir collectivement à son cadre d'intervention et conditions d'exercice, de prendre du recul par rapport à l'action quotidienne, et in fine, de les outiller dans leur pratique et leur positionnement dans leur réseau d'acteurs local.

Les contenus ont été élaborés avec l'AFPA de Saint-Ouen-l'Aumône, qui a également animé les deux journées d'intervention. Cette antenne de l'AFPA dispose d'une expertise propre sur la médiation sociale, puisqu'elle assure régulièrement la formation de professionnels en vue de l'obtention du titre de Technicien Médiation Service. Ont été abordés, à partir d'apports, d'exercices en groupes et d'échanges, le contexte d'émergence de la médiation sociale, les enjeux de la médiation sociale, les activités de la médiation, le cadre déontologique de la médiation, ainsi que les limites de la fonction. À l'issue du cycle de qualification, le Pôle de ressources a produit et diffusé aux participants et à l'ensemble des médiateurs adultes-relais du Val d'Oise un dossier thématique. Il reprend de manière synthétique plusieurs des supports utilisés à l'occasion de la formation, supports qui font eux-mêmes partie de documents référence sur la médiation sociale et les emplois afférents.

- 24 et 25 mars (Argenteuil)
- 16 participants : médiateurs adultes-relais
- Intervenante : Catherine Motte (AFPA)
- Animation : Catherine Motte et Pôle de ressources
- Dossier du participant téléchargeable sur le site

Commentaires

Les médiateurs adultes-relais ont apprécié que puisse être positionné, dans un cadre historique et un référentiel précis, le métier qu'ils exercent au quotidien. Ces apports ont contribué à valoriser et accorder une forme de reconnaissance à des missions remplies dans des conditions parfois difficiles. Ils se sont aussi sentis confortés dans leur pratique et leur manière d'appréhender leur fonction. Plusieurs bénéfiques ont ainsi été évoqués comme la ré-interrogation de leurs pratiques et l'analyse de leurs positionnements professionnels, l'opportunité d'un espace d'échanges et de rencontres entre médiateurs et médiatrices, ou encore la mesure de ce que représente le métier de médiateur social dans toute ses dimensions.

Au-delà, plusieurs des participants, qui ne s'étaient pas par le passé mobilisé au sein du groupe d'échanges de pratiques (voir action suivante), l'ont rejoint, témoignant ainsi d'un intérêt à la poursuite d'un travail de réseau.

Qu'elles soient d'initiatives citoyenne ou institutionnelle, les pratiques de médiation sociale occupent une place de plus en plus importante, en particulier au sein des quartiers de la Politique de la ville et participent, notamment, de la volonté de réinvestissement et d'humanisation de l'espace public.

Ces pratiques génèrent souvent de véritables dynamiques locales, contribuent à conforter le lien social, à améliorer la cohésion sociale et à faciliter une meilleure prise en compte des conflits de la vie quotidienne. Elles tendent à établir une plus grande égalité des chances au sein de la société, à favoriser une plus grande proximité des institutions avec les publics, à expérimenter de nouvelles formes de relations sociales et à développer une plus grande humanité dans les rapports entre les gens.
(extrait de la charte de référence de la médiation sociale)

> Groupe de travail

ÉCHANGES DE PRATIQUES DES MÉDIATEURS ADULTES-RELAIS

Présentation

Le Pôle de ressources a poursuivi l'animation du groupe d'échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais qu'il avait initié début 2009. Les quatre séances ont porté sur le thème de la médiation dans les espaces publics (présentation par un professionnel adulte-relais du champ de médiation dans lequel il exerce, puis échanges autour des compétences et conditions requises), la reconnaissance de l'expérience professionnelle par la VAE, et la conduite de l'entretien en situation de médiation (2 séances).

Les éléments de débats, au cours de ces séances, ont concerné, notamment, l'importance de la connaissance de son environnement territorial et institutionnel, l'enjeu du développement de compétences sociales qui dépassent la seule dimension technique, ou encore le cadre et les limites de l'intervention (les médiateurs se trouvant, dans les faits, fréquemment tirillés entre intérêt des familles, charges de travail lourdes des travailleurs sociaux, et fondements de la fonction de médiation).

Ces séances ont été également l'occasion pour le Pôle de ressources d'assurer une fonction de veille auprès des médiateurs adultes-relais, en leur transmettant des éléments de connaissance liés à des études sur le dispositif, des documents référence...

Commentaires

Dans ses contenus de travail, le groupe a progressivement évolué par rapport à sa première année d'exercice. Après avoir exploré divers champs de la médiation sociale, l'accent a été particulièrement porté sur le positionnement professionnel, en particulier en situation d'entretien de médiation. Cette évolution, qui a répondu à une attente exprimée dans d'autres formats de travail développés à l'attention des médiateurs

- 4 séances en 2010 : 11 février (Villiers-le-Bel), 6 mai (St-Ouen-l'Aumône), 25 juin (Ermont), 9 novembre (Sarcelles)
- 10 participants en moyenne : médiateurs adultes-relais
- Intervenants : Pôle de ressources, Patrick Capel (consultant), Catherine Motte (AFPA)

adultes-relais (cycle de qualification notamment), a contribué à renforcer les compétences et pratiques des membres du groupe, mais aussi, parfois, à ajuster des interventions, en les replaçant en permanence dans le cadre de référence de la médiation sociale.

L'existence de ce groupe permet par ailleurs aux médiateurs adultes-relais de sortir d'une forme d'isolement, car il n'existe pas d'autre espace dédié à la mise en réseau sur la médiation sociale dans le département.

> INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

> Intervention auprès de stagiaires de l'AFPA sur l'histoire de la Politique de la ville et le rôle de la médiation sociale dans les territoires prioritaires

Le Pôle de ressources est intervenu en septembre 2010 auprès d'un groupe de stagiaires de l'AFPA de Saint-Ouen-l'Aumône préparant le certificat « Technicien médiation services ». Il leur a présenté l'histoire, les enjeux, les dispositifs et acteurs de la Politique de la ville ; l'émergence de la médiation sociale dans les territoires prioritaires, puis leur traduction progressive en métier ; le Pôle de ressources et les services qu'il propose.

Prévention de la délinquance

- Victimation et sentiment d'insécurité en Ile-de-France et dans le Val d'Oise : une analyse des évolutions sur les dix dernières années - rencontre Observations et territoires
- Coopérations entre démarches de réussite éducative et de prévention de la délinquance - atelier
- Échanges entre coordinateurs CL(I)SPD - groupe de travail

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Au même titre que d'autres dispositifs de la Politique de la ville, le Pôle de ressources a engagé, dans la durée, un travail d'appui aux coordinateurs des CL(I)SPD présents dans 15 territoires du Val d'Oise inscrits en Politique de la ville, en proposant, notamment, des temps de mutualisation, d'échanges de pratiques, et de réflexion sur la transversalité de leur champ d'intervention.

Plus globalement, à l'adresse de l'ensemble des acteurs intéressés, le Pôle de ressources envisage, au regard de la complexité et de la sensibilité du thème, de proposer, dans la durée, plusieurs temps d'apports de connaissances scientifiques (travaux de recherches, études...), afin de contribuer à une meilleure objectivation de la problématique.

> Rencontre Observations et territoires

VICTIMATION ET SENTIMENT D'INSÉCURITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE ET DANS LE VAL D'OISE : UNE ANALYSE DES ÉVOLUTIONS SUR LES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Les rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise. Divers organismes spécialisés, départementaux ou régionaux, sont ainsi invités à présenter leurs travaux.

Présentation

L'enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France », reconduite tous les deux ans depuis 2001 par la mission études et sécurité de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France, apporte des éclairages sur les phénomènes d'insécurité en Île-de-France.

En s'appuyant sur les résultats des enquêtes menées entre 2001 et 2009, ont été restituées les principales évolutions constatées depuis dix ans, caractérisant le sentiment d'insécurité de la population val d'oisienne et francilienne, à partir de plusieurs entrées : cadre de vie, victimation et sentiment d'insécurité en parc social, peurs liées à la précarité, à la délinquance, atteintes personnelles, envers les biens des ménages..., disparités entre départements face à ces problématiques.

- 28 mai
- 21 participants : coordinateurs CLSPD, chargés de mission prévention ou sécurité, chefs de projet CUCS, responsables de centres sociaux, coordinatrice d'ASV, élu
- Intervenante : Sylvie Scherer (IAU-IDF)
- Animation : Pôle de ressources
- Présentation de l'étude téléchargeable sur le site

> **Atelier**

**COOPÉRATIONS ENTRE DÉMARCHES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE
ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

Voir la présentation de cet atelier thématique transversal en page 16, thématique « Éducation et soutien à la parentalité ».

> **Groupe de travail**

ÉCHANGES ENTRE COORDINATEURS CL(I)SPD

- 1 séance en 2010 : 8 avril (Ermont)
- 5 participants : coordinateurs CL(I)SPD
- Animation : Pôle de ressources

Présentation

Cet espace de travail, souple dans son organisation et dans la détermination de ses objets, a recouvert, en 2010, un temps d'échanges autour de l'actualité de la Politique de la ville, des actions et projets engagés par les CL(I)SPD sur leur territoire d'intervention, ainsi que sur les pistes de travail collectif envisagées ou à envisager par le Pôle de ressources dans le domaine de la prévention de la délinquance.

Associations et développement social territorial

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

De nombreuses associations val d'oisiennes participent aux divers espaces d'échanges, de débats et de qualification que le Pôle de ressources propose régulièrement (cycles de qualification, Petits-déjeuners du Pôle, journées thématiques, ateliers, rencontres Observations et territoires...). Parallèlement, le Pôle de ressources mène, depuis plusieurs années, des actions spécifiques de soutien des acteurs associatifs impliqués dans la Politique de la ville et le développement social urbain, visant à une meilleure compréhension des politiques publiques, de l'environnement dans lequel les associations évoluent, et au rôle qu'elles sont amenées à jouer en matière de développement social des territoires.

> Recherche-action (engagement)

EXPÉRIMENTATION SUR LES MODES DE COOPÉRATION LOCALE ASSOCIATIONS - INSTITUTIONS

Présentation

Pourquoi l'association constitue un acteur incontournable du développement social territorial ? Quels sont ses apports spécifiques ? Comment faire valoir plus fortement ses contributions ? Sur quelles bases ? Définies avec qui ?

À l'initiative du Pôle de ressources, un groupe d'associations val d'oisiennes - de différents champs sociaux, tailles et territoires d'intervention - ne représentant qu'elles-mêmes, s'est réuni pendant plus d'un an pour tenter collectivement d'apporter des éléments de réponse à ces questions, et aux diverses interpellations qu'elles recevaient individuellement, quant à leur positionnement et action. Non pour se justifier, mais pour expliquer la complexité et la singularité de l'action associative, rendre plus lisible sa capacité d'expertise, partager la difficulté de sa représentativité... Par la suite, le groupe a ouvert et élargi le débat à d'autres associations, aux élu(e)s et administrations concernés par l'action associative dans le Val d'Oise, à l'occasion d'une Journée organisée en juin 2009.

Étape suivante de ce cheminement, le groupe a souhaité mener en 2010-11, sur un territoire communal du Val d'Oise donné, un projet d'expérimentation visant à un renouvellement des modes de coopération entre associations et institutions. Objectifs :

- mettre à plat l'état des relations entre associations et institutions (espaces et modes de concertation, approches et procédures de financement...),
- dégager collectivement des axes d'évolution des cadres de coopération, puis les traduire de manière opérationnelle et les expérimenter in situ,
- tirer des enseignements et définir des conditions d'essaiage, à partir de l'expérience locale.

Cette démarche d'expérimentation doit ainsi réunir des associations et institutions (Ville, Conseil général, Région, État, bailleurs...) intervenant sur le territoire communal sélectionné, afin de travailler ensemble sur les conditions d'évolution des modes de concertation, les dynamiques à mettre en œuvre, et les outils à construire.

Ce projet s'est engagé fin 2010 par plusieurs temps de concertation et de préparation de la démarche avec l'ADELS (intervenant animateur), et la ville de Garges-lès-Gonesse pressentie par le groupe pour constituer le territoire d'expérimentation.

Participation et place des habitants dans la Politique de la ville

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Alors que la participation des habitants constitue depuis toujours l'un des socles identitaires de la Politique de la ville, en en faisant à la fois une modalité d'intervention et un des effets attendus des processus de transformation sociale des quartiers, les démarches finalement engagées, quand elles existent, sont souvent limitées à un niveau symbolique de la participation. L'intention de bien faire est souvent là, mais l'expérimentation est difficile et se confronte à un certain nombre de difficultés, dont il serait réducteur d'en rejeter l'entière responsabilité sur les acteurs locaux.

Pour conforter, malgré les difficultés, la participation des habitants comme un incontournable de la Politique de la ville, et plus largement du développement social urbain, le Pôle de ressources souhaite conduire, sur plusieurs années, un travail spécifique et continu sur ce thème, afin d'appuyer les démarches existantes et pouvoir susciter, sans cesse, de nouvelles expérimentations.

> Petit-déjeuner du Pôle

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, IMPÉRATIF DÉLIBÉRATIF ET EMPOWERMENT

Les Petits-déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs ou chargés d'études à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale de développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

- 14 juin (Fosses)
- 40 participants : équipes Politique de la ville, élu(e)s, délégués du préfet, services de collectivités (jeunesse, GUP...), centres sociaux...
- Intervenants : Marie-Hélène Bacqué (Université de Paris Ouest Nanterre), Loïc Blondiaux (IEP Paris)
- Animation : Pôle de ressources

Présentation

Au sein d'un système politique régi par les principes de la représentation, la démocratie participative relève le défi d'un renouvellement des manières de « faire politique », par l'agrégation de la parole et de « l'expertise citoyenne » dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques.

La participation des habitants répond, ainsi, à des logiques d'émergence complémentaires - mouvement descendant (impulsion par les décideurs politiques) ou mouvement ascendant (produit des revendications citoyennes). Elle prend des formes et degrés divers, de la consultation à la codécision, et s'exerce au travers d'outils et d'instances multiples : conseils de quartiers, jurys citoyens, budgets participatifs... De fait, la notion de participation entretient un lien privilégié avec l'échelle locale et s'est donc constituée, naturellement, comme un axe d'intervention fort des processus de développement social urbain.

Pour tenter d'appréhender les ressorts et enjeux que recouvre la démocratie participative, Loïc Blondiaux est intervenu sur le thème de la démocratie délibérative, qui met l'accent sur la qualité de la discussion comme préalable incontournable à la prise de décision. Il en a questionné les principes, potentialités et limites, les « règles du jeu » du débat public qu'elles proposent, l'articulation entre délibération et prise de décision, le lien entre dispositifs dits « participatifs » et espaces de délibération.

Marie-Hélène Bacqué a présenté, pour sa part, un travail sur la notion étasunienne d'empowerment, en soumettant les perspectives qu'elle permettait d'entrevoir sur les expériences françaises. Difficilement traduisible en français, ce terme renvoie au fait de constituer un groupe en tant qu'acteur politique en capacité d'investir l'espace politique local. Par son biais, ont été interrogées les conditions de l'engagement des citoyens dans des processus participatifs, les enjeux sociaux que cet investissement sous-tendait, ainsi que les bénéfices de la responsabilisation des habitants face à leur environnement urbain.

Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France, évoque les deux pieds de la démocratie. Le premier se rapporte aux institutions, pour penser une plus complète représentativité des représentants, le second pied est représenté par ce qu'il appelle la contre démocratie. Elle englobe les processus de mobilisation, mouvements sociaux et pratiques de contrôle citoyen, voire même de défiance face à l'exercice du pouvoir exercé par les élu(e)s. Un troisième pied pourrait s'imaginer. Il s'agirait d'un espace où ces deux réalités se rencontrent, s'interpellent, entrent en tension, se confrontent. Il constituerait un espace intermédiaire qui assurerait l'équilibre entre l'exercice du pouvoir issu de la démocratie représentative et celui porté par les forces citoyennes.

(extrait de l'intervention de Loïc Blondiaux)

Une des principales conclusions de ce voyage dans la notion d'empowerment est la conjugaison de la responsabilisation et de l'accès au pouvoir. Ces deux dimensions doivent s'articuler pour permettre un développement profitable et juste de l'empowerment, pour que ce processus recouvre à la fois des visées pragmatiques et des desseins de transformation sociale.

(extrait de l'intervention de Marie-Hélène Bacqué)

Jeunesse

- Quelle politique locale de la Jeunesse aujourd'hui ? - cycle de qualification
- Quelle(s) places pour les jeunes dans nos structures ? - journée (partenariat FDMJC95 et FDCS95)
- Interventions et participations diverses

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Bien souvent, les jeunes sont perçus comme une source d'inquiétude plutôt que comme une ressource. La tentation est alors grande pour les acteurs publics de les catégoriser afin de mieux cerner leurs difficultés et leurs besoins. Si cette approche a permis, avec plus ou moins d'efficacité, la mise en place de politiques publiques sectorielles et territoriales en direction de la jeunesse, elle conduit également à enfermer de nombreux jeunes dans des catégories stigmatisantes bâties sur la figure médiatique du jeune « à problème ».

Au regard des enjeux et des difficultés rencontrées par les jeunes dans les territoires en Politique de la ville, le Pôle de ressources a démarré, en 2010, un travail spécifique pour, avec les acteurs concernés, réinterroger les grilles d'analyse des problématiques jeunesse, ainsi que les modes d'intervention qui visent à y répondre.

> Cycle de qualification

QUELLE POLITIQUE LOCALE DE LA JEUNESSE AUJOURD'HUI ?

Présentation

Les acteurs multiples agissant en direction de la jeunesse sont confrontés à des changements sans précédents dans les processus du « devenir-adulte » des nouvelles générations, avec la déstabilisation des cultures populaires, la fragilisation du monde adulte dans ses missions éducatives, une socialisation dans un contexte de discriminations et de montée de la précarisation, ou encore un processus social de « peur de la jeunesse » suscitant stigmatisations et généralisations... S'il importe de comprendre ces mutations (et leurs interactions), la complexité de situations qu'elles génèrent aujourd'hui exige, au-delà, de repenser les politiques locales de la jeunesse et les modes d'intervention traditionnels. Elle pose, avec encore plus d'acuité, la nécessité de construire une culture commune territoriale, et de développer une véritable approche coopérative en matière de jeunesse, qui puisse dépasser le seul engagement des acteurs locaux « dédiés ».

Pour tenter d'appréhender les contours et les traductions opérationnelles de ce « renouvellement », le Pôle de ressources a proposé un cycle de qualification qui s'est attaché, avec les participants, à réinterroger les savoir-faire et pratiques locales. Il a ainsi permis une mise à jour des connaissances des travaux en sciences sociales portant sur les jeunes et leurs mutations, sur les politiques publiques et leurs bilans, de produire une « culture commune territoriale » des questions des jeunes et du devenir-adulte, et d'évoquer des hypothèses d'action dans le cadre d'approches renouvelées des démarches et politiques locales en matière de jeunesse.

- 11 et 12 janvier 2011 (Eaubonne)⁽¹⁾
- 26 participants : directions et équipes de centres sociaux, services Jeunesse et maisons de quartier, État, élue de collectivité...
- Intervenant : Saïd Bouamama (IFAR)

⁽¹⁾ Ce cycle de qualification était initialement prévu au mois de décembre 2010. Bien que reporté début janvier 2011, il fait néanmoins partie du programme d'action réalisé en 2010.

Commentaires

De l'avis des participants, les apports de connaissances sociologiques dans ce cycle ont été considérables, en délivrant plusieurs clés de compréhension et d'analyse des situations et contextes de vie de la jeunesse populaire aujourd'hui. Au-delà, ces décryptages ont permis, pour certains, de mieux cerner les raisons des difficultés parfois rencontrées sur le terrain, de l'engagement d'actions et projets de structure, à la réception des jeunes auxquels ils sont destinés et à leurs attentes. Un groupe de travail, pour approfondir les questionnements et problématiques repérés, est envisagé en 2011.

La question de la jeunesse n'existe pas en elle-même, ce n'est qu'une partie de la question du lien social, et plus précisément du lien inter-générationnel. Les jeunes sont fonction des liens qu'ils ont avec les autres générations. Et c'est bien parce que ces liens inter-générationnels sont percutés par un certain nombre de transformations sociales très importantes (précarisation économique, évolution des sphères familiales, rapport à la citoyenneté...) que les jeunes sont en demande de nouvelles attentes que les autres générations n'ont pas forcément l'habitude d'apporter. [...]

Il n'y a pas une jeunesse, mais des jeunesses. Les écarts entre notre propre jeunesse et celle que les jeunes expriment peuvent être vécus comme des pathologies et non pas comme des différences sur lesquelles s'appuyer.

(extraits de l'introduction au cycle, Saïd Bouamama)

Mon objectif initial en venant à ce cycle de qualification était de trouver des appuis pour reconstruire un projet de structure. En repartant, mon souhait est de m'impliquer dans l'élaboration de la politique globale de la ville.

(extrait questionnaire d'évaluation d'un participant)

> Journée (partenariat FDMJC 95 et FDCS 95)

QUELLE(S) PLACE(S) POUR LES JEUNES DANS NOS STRUCTURES ?

Présentation

Dans le cadre d'une démarche engagée par plusieurs MJC du Val d'Oise, le Pôle de ressources a été sollicité pour participer à la préparation et la co-organisation d'une journée départementale portant sur la place des jeunes dans les structures de proximité. Un comité de pilotage regroupant la fédération des MJC et associations d'éducation populaire du Val d'Oise, la fédération départementale des centres sociaux et socio-culturels et le Pôle de ressources a été mis en place en vue de la réalisation de cet événement.

- 1er octobre (Éragny-sur-Oise)
- 79 participants : équipes de MJC, centres sociaux, services Jeunesse et maisons de quartier, État...
- Intervenants : Laurent Besse (IUT de Tours), Bernard Bier (INJEP), Chafik Hbila (Réso Villes)
- Animation : Pôle de ressources
- Publication téléchargeable sur le site

Cette journée, entre professionnels de structures de proximité accueillant des jeunes (centres sociaux, MJC, services jeunesse...), a regroupé des temps d'apports de chercheurs, et des temps d'ateliers autour de trois sujets : les pratiques et les projets des structures, les pratiques sociales des jeunes aujourd'hui, et la place des structures dans les territoires.

Parmi les questionnements et enjeux mis au travail : le passage de dynamiques aux projets, la place de l'expérimentation, l'évolution du rôle éducatif de l'animateur, la prise en compte de la parole des jeunes en dehors des cadres formels, l'enjeu de recourir à d'autres lectures et d'autres professionnels extérieurs au territoire, l'articulation nécessaire des logiques territoriales des différents acteurs pour retrouver du sens commun...

Commentaires

Un des bénéfices de cette journée aura été la possibilité donnée à des MJC, centres sociaux et services jeunesse, peu accoutumés à cet exercice commun, de partager ensemble les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain, en particulier dans

Un mot sur l'intérêt d'un regard historique : pour les militants d'éducation populaire, pour les professionnels du secteur de l'intervention sociale, le détour par l'histoire permet déjà de déculpabiliser : l'accusation récurrente adressée aux animateurs, tenus pour responsables d'une absence des jeunes dans les structures, n'est en rien nouvelle. Ce détour contribue ensuite à briser le mythe de « l'âge d'or » des années 1960, au cours desquelles tout fonctionnait pour le mieux dans le meilleur des mondes pour les jeunes à l'intérieur des structures chargées de la jeunesse. Non, l'histoire montre que ce lien a toujours été problématique.

(extrait de l'intervention de Laurent Besse)

leur relation aux jeunes. Au regard de l'intérêt que cette journée a suscité auprès des participants, les deux fédérations et le Pôle de ressources envisagent de poursuivre la dynamique de travail engagée. Au-delà de leurs réseaux respectifs pour lesquels elles entendent agir spécifiquement, le travail collectif et inter-réseaux de réflexion ainsi entamé se prolongera en 2011.

Que veut dire cette obsession du projet ? Est-ce que tout doit être projet ? Parlons-nous du projet du jeune ? De l'animateur ? De la structure ? Du territoire ? Il est important d'avoir un projet pour un territoire, pour une structure ; et c'est ensuite, à l'intelligence du professionnel d'y inscrire l'action en direction de tel ou tel public. C'est là qu'il doit y avoir projet. Mais il est important aussi de souligner - il faudrait le dire un peu plus fort, y compris devant les institutions -, que le projet peut - et même doit - à certains moments, intégrer les temps pour l'informel et le « ne rien faire ». Un enfant se construit par des activités plus ou moins formelles et aussi dans des temps d'interrelations, où il peut construire son imaginaire, ce qu'il ne peut pas faire dans l'activisme. Dans notre champ, nous devons être dans le projet « visée », pas dans le projet « programme ».

(extrait de l'intervention de Bernard Bier)

> INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

> Animation d'une table ronde « La question des filles en prévention spécialisée » (Association Berges)

Le Pôle de ressources a été sollicité par l'association de prévention spécialisée Berges à la préparation d'une table ronde consacrée à la question des filles en prévention spécialisée, qu'il a ensuite animée.

> Appui à une démarche de diagnostic territorial - politique locale de la jeunesse (Goussainville)

Le Pôle de ressources a été sollicité par la ville de Goussainville pour participer à un groupe de travail local regroupant l'ensemble des acteurs intervenant auprès des jeunes. Objectif de ce groupe animé par la ville : établir un inventaire des pratiques et interventions, puis préconiser des priorités d'actions collectives et concertées.

Prévention et lutte contre les discriminations (LCD)

- Appui au Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations (Est Val d'Oise)
- Appui à l'engagement d'une démarche territoriale (Rives de Seine)
- Discrimination territoriale à l'embauche à l'encontre de jeunes qualifiés : une évaluation dans le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires
- Interventions et participations diverses

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

La prévention et la lutte contre les discriminations supposent, pour produire des effets d'échelle, une mise en oeuvre massive d'actions de mobilisation en direction de tous les publics (intervenants sociaux, institutions, acteurs économiques, bailleurs sociaux, habitants...), de sorte que le maillage de l'ensemble de ces actions (et de leurs résultats) puisse produire un changement effectif des pratiques.

Pour y contribuer, et fort de son expérience accumulée dans ce domaine, le Pôle de ressources a maintenu la prévention et la lutte contre les discriminations comme l'un des axes majeurs de son intervention. L'année 2010 a recouvert des actions pluriannuelles en cours, ainsi que de nouvelles actions en direction de publics et/ou de territoires différents.

> Coordination et animation territoriale

APPUI AU PLAN INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (EST VAL D'OISE)

Présentation

Depuis 2007, le Pôle de ressources a impulsé et anime une démarche intercommunale de lutte contre les discriminations, avec les acteurs des territoires d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel. Elle s'est traduite par la mise en oeuvre d'un projet reposant sur l'amélioration de l'information, de l'accompagnement et de l'orientation juridiques des habitants est val d'oisien, ainsi que le renforcement de la qualification et de la coopération des professionnels. En 2009, ce projet s'est formalisé en Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations, assurant l'engagement politique des collectivités sur cette thématique⁽¹⁾.

Le programme d'action 2010 du Plan intercommunal s'est inscrit dans la continuité de la démarche entreprise : vision globale des discriminations, croisement des approches et champs d'intervention, définition et conduite partagées des actions, activation simultanée de plusieurs leviers à destination de divers publics.

Le Pôle de ressources a assuré le portage administratif et financier du dispositif, ainsi que l'organisation et l'animation des actions réalisées.

⁽¹⁾ Collectivités territoriales signataires du Plan intercommunal : Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel, et la Communauté d'agglomération Val-de-France.

> **Le renforcement des conditions d'information juridique et d'accompagnement en matière de lutte contre les discriminations**

La permanence intercommunale, animée par le CIDFF 95, est à disposition de l'ensemble des habitants de l'est du Val d'Oise 4 mercredis par mois. À l'instar de l'année 2009, l'activité de la permanence a été dense en 2010, avec près de 200 personnes reçues. Bien que dédiée à la thématique « lutte contre les discriminations », elle traite également de situations renvoyant plus globalement au droit du travail, en raison de son positionnement d'origine.

Le réseau juridique local, rassemblant les responsables des permanences juridiques liées à la lutte contre les discriminations (ainsi que le Pôle anti-discrimination du TGI de Pontoise), s'est renforcé en 2010 avec l'arrivée du correspondant local de la HALDE (positionné à la MJD de Sarcelles). Objectifs visés : articuler les activités des permanences juridiques, mettre en œuvre une veille sur leur activité permettant de produire des données et indicateurs sur les phénomènes discriminatoires à l'œuvre localement, et ouvrir un espace de partage d'expériences et d'échanges.

Une matinée d'information sur les ressources juridiques du territoire s'est tenue, à l'initiative du réseau juridique local, à l'attention des professionnels de l'est du Val d'Oise en lien avec les habitants. Cette rencontre s'est articulée autour des interventions des responsables de permanences (rôles, missions et modalités de fonctionnement), et de la diffusion d'une vidéo « Changer de Regard » relatant des témoignages de personnes ayant connu des situations discriminatoires.

La plaquette d'information sur les ressources juridiques locales en matière de lutte contre les discriminations, diffusée en 2009, a été réactualisée (ajout de la correspondance locale HALDE) et rééditée à hauteur de 5000 exemplaires. Son modèle est resté inchangé avec des éléments concis sur la notion de discrimination et le cadre juridique, et des informations pratiques sur les différents points d'accès au droit.

Permanence juridique à la MJD de Garges-lès-Gonesse :

- 4 mercredis par mois
- 199 personnes reçues (18 situations de discriminations avérées)
- Intervenant : CIDFF 95

Réseau juridique local :

- 2 séances en 2010 : 20 avril, 8 juin (Garges-lès-Gonesse)
- 5 participants en moyenne : CIDFF 95, Mission locale Val d'Oise Est, Ligue des Droits de l'Homme, HALDE
- Animation : Pôle de ressources

Matinée d'information :

- 19 octobre (Garges-lès-Gonesse)
- 16 participants : professionnels de la Mission locale, animateurs socio-éducatifs (centres sociaux, maisons de quartier), équipes Politique de la ville, associations de quartier...
- Intervenants : responsables des permanences
- Animation : Pôle de ressources

Plaquette d'information sur les permanences juridiques :

- Édition en 5000 exemplaires, diffusés auprès des structures et équipements de proximité susceptibles d'orienter des personnes
- Conception : Pôle de ressources

> **L'accompagnement des collectivités dans leur démarche interne de prévention et de lutte contre les discriminations**

Depuis 2009, un groupe de travail, rassemblant les responsables des services ressources humaines des collectivités, a engagé une démarche visant à intégrer le registre de la lutte contre les discriminations au sein des processus de ressources humaines, et plus globalement, des modes de gestion internes aux collectivités.

Après une phase de formation, le groupe s'est attaché, en 2010, à envisager la mise à l'action de la démarche, en fixant des orientations de travail spécifiques à chaque collectivité.

- 12 février (Sarcelles)
- 10 participants : directions et équipes des ressources humaines
- Intervenante : Armelle Robin (AJL Conseil)
- Animation : Pôle de ressources
- Partenariat : CNFPT

> **L'engagement de stratégies d'action collectives en matière de lutte contre les discriminations à l'emploi et à l'embauche**

Le groupe a élaboré, en 2010, un projet de création d'un trophée qui, à l'occasion d'un événement public, mettrait à l'honneur, voire récompenserait, des entreprises de l'est du Val d'Oise qui justifieraient de pratiques anti-discriminatoires. Prévu courant 2011, les entreprises ciblées seront les PME-PMI, principaux acteurs économiques des territoires couverts par le Plan intercommunal, auprès desquelles le travail de mobilisation apparaît le plus difficile.

- 9 février (Louvres), 16 septembre, 15 novembre et 16 décembre (Sarcelles)
- 6 participants en moyenne : DIRECCTE, Mission locale Val d'Oise Est, MEEVO, IUT Sarcelles, Hôpital privé Nord Parisien, AFE, CA Val de France, Villes de Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel
- Intervenants : Armelle Robin (AJL Conseil) et Pôle de ressources
- Animation : Pôle de ressources

> **L'appui aux structures de proximité dans la construction, avec les habitants des territoires, de démarches de mobilisation et d'action collectives sur le registre de la lutte contre les discriminations**

Lancé en fin d'année 2009, un groupe de travail, constitué majoritairement de structures de proximité (centres sociaux, associations), poursuit l'ambition de porter une démarche collective visant à mobiliser professionnels et habitants. Après une première étape dévolue à la qualification et l'harmonisation des connaissances du groupe, un plan d'action collectif a été élaboré en 2010, et sera engagé en 2011. Il comprendra différentes dimensions : productions d'outils de sensibilisation et de communication sur la démarche (texte d'appel, panneaux), élaboration d'un livre blanc permettant de consigner les paroles habitantes en rapport avec les discriminations, formation et qualification des acteurs locaux, organisation d'un événement public à l'échelle du territoire est du Val d'Oise autour de la lutte contre les discriminations.

- 8 février et 30 mars (Villiers-le-Bel), 11 juin, 27 septembre et 19 novembre (Sarcelles)
- 7 participants en moyenne : service social départemental, centres sociaux, associations de quartier
- Intervenants : Saïd Bouamama (IFAR)
- Animation : Pôle de ressources et Saïd Bouamama

Commentaires

La première phase du Plan intercommunal a principalement porté - excepté le volet information juridique - sur l'interconnaissance, la mise en lien et la qualification des acteurs est val d'oisien. En 2010-11, une deuxième phase démarre, avec l'élaboration et l'engagement d'actions collectives opérationnelles (trophée entreprises, actions de mobilisation des habitants, démarche interne aux collectivités), signifiant ce basculement, souvent complexe, entre acculturation à la thématique et mise en pratique opérationnelle.

À ce jour, la structuration du Plan intercommunal est inachevée, puisqu'un acteur en capacité d'assumer le portage administratif et financier du dispositif reste encore à définir. Le Pôle de ressources n'ayant pas vocation à assumer cette fonction sur le long terme, ce repositionnement, déjà évoqué en 2009, lui permettrait d'accompagner la démarche en se concentrant uniquement sur ses missions de ressources et d'appui. Des solutions alternatives sont à l'étude et devraient pouvoir se concrétiser en 2011.

> **Coordination et animation territoriale**

APPUI À L'ENGAGEMENT D'UNE DÉMARCHE TERRITORIALE (RIVES DE SEINE)

Présentation

Le Pôle de ressources a démarré fin 2009, en partenariat avec la délégation territoriale Rives de Seine du Conseil général, une démarche de mobilisation des acteurs des territoires d'Argenteuil, Bezons et Montigny-lès-Cormeilles.

> **Cycle de qualification « Intégrer le registre discriminatoire dans l'action territoriale »**

Pour contribuer à construire, sur l'ensemble du territoire Rives de Seine, une culture commune sur la thématique, les objectifs de ce cycle de qualification étaient de deux ordres : inscrire les discriminations dans un contexte historique, sociologique, systémique et juridique ; comprendre la spécificité et les enjeux de la thématique dans l'optique de la mise en place d'une démarche territoriale et partagée de lutte contre les discriminations (voir ci-après).

- 7 janvier (Argenteuil)
- 13 participants : élu(e)s, Conseil général, Villes d'Argenteuil et Bezons, associations, bailleurs sociaux
- Intervenant : Saïd Bouamama (IFAR)
- Animation : Pôle de ressources

> **Groupe de travail pour engager une démarche territoriale de lutte contre les discriminations**

À la suite du cycle de qualification, un groupe de travail s'est mis en place, proposant un espace de mutualisation des expériences et réflexions locales en termes de lutte contre les discriminations. Réuni à 4 reprises, il visait à définir les conditions d'engagement d'une démarche territoriale (objets de travail en commun, mobilisation des acteurs, coopérations institutionnelles...).

- 10 mars, 25 mai, 15 septembre et 15 décembre (Argenteuil)
- 5 participants en moyenne : Conseil général, Ville d'Argenteuil, association AFAVO, centres sociaux Robert Doisneau et Maison pour Tous
- Animation : Pôle de ressources

> **Matinée de sensibilisation des équipes à la lutte contre les discriminations**

Afin de consolider la démarche et tendre à la construction d'une culture commune au sein des équipes des structures parties prenantes, une matinée de sensibilisation a été organisée en novembre. Ce temps d'apports et d'échanges a traité des contenus suivants : les éléments clés de la notion de discrimination et les enjeux recouverts par un engagement en termes de lutte contre les discriminations à l'échelle d'un territoire ; les rôles, missions et fonctionnement des permanences assurées dans les territoires par la HALDE.

- 15 novembre (Argenteuil)
- 16 participants : équipes du Conseil général, Ville d'Argenteuil, association AFAVO, centres sociaux Robert Doisneau et Maison pour Tous
- Intervenants : Saïd Bouamama (IFAR) et Jean-luc Rageul (HALDE)
- Animation : Pôle de ressources

Commentaires

Impulsée par la délégation territoriale Rives de Seine du Conseil général et le Pôle de ressources, cette démarche a rencontré des difficultés pour mobiliser un nombre suffisant d'acteurs, et pérenniser une dynamique à la hauteur des enjeux recouverts par l'engagement d'une mobilisation territoriale de lutte contre les discriminations. L'exercice délicat de mise en œuvre d'une démarche partenariale, les charges de travail des acteurs, ainsi que les freins inhérents à la concrétisation d'une action de lutte contre les discriminations, peuvent constituer des éléments explicatifs. Fin 2010, les membres du groupe ont exprimé la volonté de ré-envisager les modalités de leur engagement, étant contraints par des logiques institutionnelles et/ou de structures.

> **Rencontre Observations et territoires**

DISCRIMINATION TERRITORIALE À L'EMBAUCHE À L'ENCONTRE DE JEUNES QUALIFIÉS : UNE ÉVALUATION DANS LE VAL D'OISE

Les Rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise. Divers organismes spécialisés, départementaux ou régionaux, sont ainsi invités à présenter leurs travaux.

Présentation

Le CEE a présenté la méthode et restitué les principaux enseignements de l'enquête « Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Ile-de-France », publiée par le CEE en juillet 2010. Cette étude a analysé, en s'appuyant sur les profils de CV de candidats fictifs qualifiés résidant dans trois communes du Val d'Oise - Enghien-les-Bains, Sarcelles et Villiers-le-Bel - les effets croisés de la réputation du lieu de résidence, du sexe et de l'origine sur l'obtention d'un emploi.

- 8 octobre (Sarcelles)
- 27 participants : Mission locale, associations, État, Conseil général, prévention spécialisée, élu(e)s...
- Intervenante : Pascale Petit (Centre d'Études de l'Emploi)
- Animation : Pôle de ressources
- Présentation de l'étude téléchargeable sur le site

Ces résultats convergent pour témoigner de l'existence de discriminations à l'embauche à la fois selon l'origine, le sexe et le lieu de résidence. Même en se plaçant sur un terrain a priori peu propice aux discriminations, une profession qualifiée et en tension où la discrimination à l'embauche peut être excessivement coûteuse pour les employeurs qui la pratiquent, nous trouvons de multiples preuves statistiques de l'existence de formes conditionnelles de discrimination. Ces preuves sont robustes ; elles résistent si l'on diversifie les méthodes statistiques et si l'on intensifie les contrôles, en prenant en considération des variables caractérisant la nature des offres d'emploi. Elles permettent de conclure à un effet spécifique et important du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi, indépendamment des caractéristiques individuelles de la personne, qui sont pleinement contrôlées par l'approche expérimentale.

(extrait de l'étude)

> INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

> Appui à l'engagement du Service Social Départemental de Garges-lès-Gonesse en matière de lutte contre les discriminations

En 2009, l'équipe du Service Social Départemental de Garges-lès-Gonesse a décidé de s'engager sur la thématique de la lutte contre les discriminations. Le Pôle de ressources accompagne cette démarche, visant à renforcer la qualification et la capacité de réponse des agents auprès des personnes et familles confrontées à des situations discriminatoires. Après une première étape dévolue à la qualification de l'ensemble de l'équipe (2009), l'année 2010 a été, pour le SSD, synonyme d'enclenchement d'actions et interventions, avec l'appui du Pôle de ressources (aide à la réflexion, apports d'outils...).

Développement durable

- **Rénovation urbaine et développement durable** - ateliers d'expérimentation
- **Coopérations entre démarches de santé et de développement durable** - atelier

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

La Politique de la ville n'échappe pas à l'obligation de penser et d'agir « développement durable », mais elle paraît plus difficile encore à mettre en oeuvre dans un contexte de grands ensembles particulièrement éloignés des normes « Qualité » et habités par des populations qui subissent de plein fouet « l'inégalité écologique » et la dégradation de leur milieu de vie. Le Pôle de ressources a conduit des actions de qualification et de sensibilisation en direction d'acteurs investis dans la Politique de la ville et le développement durable.

> Ateliers d'expérimentation

RÉNOVATION URBAINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présentation

Après une période de démarrage, la phase de montée en puissance des projets de rénovation urbaine (PRU) a permis de constater certaines difficultés concernant la prise en compte de démarches de développement durable, en dehors du volet strictement environnemental.

Comment, dès lors, la rénovation urbaine peut-elle contribuer au développement durable dans les quartiers en recomposition, ou au contraire, passer à côté de ses potentialités ? Sur quels objets et à partir de quelles interventions ? En vue de renforcer la capacité des acteurs à se saisir des enjeux croisés du développement durable et de la rénovation urbaine, le Pôle de ressources a proposé à trois sites en rénovation urbaine intéressés, un cycle d'ateliers de travail prenant la forme d'un accompagnement collectif à l'action, à partir des propres projets des sites participants et de leur vision des situations locales.

Chacune des collectivités a accueilli un atelier qui a traité de façon spécifique de son PRU, et plus précisément d'un axe thématique qui avait été retenu au regard des attentes de l'équipe PRU et des enjeux de territoire. Chaque atelier s'est organisé autour de trois temps : une visite du site pour présenter le PRU et en visualiser les enjeux ; des apports fondamentaux et des échanges sur les enjeux de développement durable au regard du thème considéré ; une mise au travail collective et une analyse du PRU, en vue de dégager des leviers et pistes d'action susceptibles de renforcer l'intervention sur le thème considéré.

Les 3 sites associés avaient pour traits communs : une articulation entre rénovation urbaine et développement durable insuffisamment explorée ; une articulation constituant un enjeu important à relever ; et un phasage des opérations de rénovation urbaine pouvant permettre des possibilités d'aménagement au regard des finalités de développement durable. Les trois collectivités ayant accepté de participer étaient Fosses, Deuil-la-Barre et Gonesse.

- 5 séances : 18 mai (Sarcelles), 4 juin (Fosses), 15 juin (Gonesse), 29 juin (Deuil-la-Barre), 20 septembre (Sarcelles)
- 4 à 6 participants en moyenne : chefs de projet PRU et CUCS, chargés de mission développement durable et élu(e)s des trois collectivités associées (Deuil-la-Barre, Fosses et Gonesse)
- Intervenants : Mélanie Goffi et Clément Allègre (Auxilia)
- Animation : Pôle de ressources

Contenus des ateliers d'expérimentation : le thème de la mobilité pour le site PRU de Fosses (volonté de réduire la place de la voiture dans le centre-ville ; le thème du management, des jeux d'acteurs et de la conduite du changement pour le site PRU de Gonesse (mieux penser le développement durable dans la vision et la prise de décision politiques, comme un outil dans le pilotage technique de la collectivité, et comme mode d'évolution et d'enrichissement de l'action publique et des pratiques au sein de la collectivité) ; le thème de la concertation pour le site PRU de Deuil-la-Barre (assurer une meilleure articulation entre les diverses concertations engagées dans le cadre du PRU, de leur Agenda 21 et de leur Plan local d'urbanisme (PLU), et préparer une concertation spécifique auprès des habitants, concernant un projet de réalisation d'un équipement public à destination des associations).

Commentaires

Le bilan-évaluation de la démarche réalisée avec les collectivités participantes met en avant l'intérêt porté par ces dernières sur les outils et la mise en perspective des enjeux et interactions entre PRU et développement durable que ces ateliers ont permis de dégager : à la fois analyse des PRU sous l'angle du développement durable, et appropriation et opérationnalité de l'intégration du développement durable dans les PRU. Le couplement des visites sur site à l'étude des projets par le biais d'une entrée spécifique à chaque PRU a été particulièrement apprécié, avec une demande de renouvellement de cette démarche à l'avenir.

Poursuivre l'information des agents ; mettre en cohérence les différents supports de communication existants ; s'appuyer sur la GUP ; mettre en place un pédibus ; publier le plan de ville incluant le schéma de voies douces ; étudier les opportunités de dématérialisation tout en préservant la qualité de l'accueil du public ; définir des actions « pilotes » (covoiturage...) ; élaborer un plan de déplacement de l'administration...

(extrait, tableau réalisé sur les leviers et pistes d'actions en matière de mobilité).

> Atelier

COOPÉRATIONS ENTRE DÉMARCHES DE SANTÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voir la présentation de cet atelier thématique transversal en page 24, thématique « Santé ».

Culture

- Culture et Politique de la ville : de l'intention au projet - ateliers
- Pratiques culturelles, pratiques citoyennes - recherche-action
- Projets culturels et pratiques culturelles habitantes : conditions et enjeux d'une réciprocité - journée

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

La culture et l'art représentent des leviers importants dans les processus de développement social urbain, autant par les capacités d'épanouissement personnel et collectif, que par les enjeux de reconnaissances citoyenne et identitaire qu'ils recouvrent. Depuis une vingtaine d'années, l'action culturelle est ainsi régulièrement associée aux interventions urbaines et actions socio-éducatives, pour contribuer à l'enrichissement de chacun, mais également pour œuvrer à la socialisation, la restauration du lien social, l'émergence de nouveaux espaces publics, la revalorisation symbolique de quartiers et territoires. Pour autant, bien que le rôle particulier des arts et de la culture soit ainsi reconnu, l'intervention culturelle dans la Politique de la ville reste globalement timide et souffre d'un certain nombre de difficultés (opposition entre création artistique et animation socioculturelle, formation des acteurs, place des artistes...).

Au regard de ces constats, le Pôle de ressources a souhaité engager un travail continu et spécifique sur ce thème, avec en filigrane, un enjeu fort - celui de contribuer à conforter la culture comme champ incontournable du développement social urbain -. Ce travail, démarré en 2008, s'est poursuivi en 2010.

> Ateliers

CULTURE ET POLITIQUE DE LA VILLE : DE L'INTENTION AUX PROJETS

Présentation

La mise en œuvre de projets culturels et artistiques, et leur intégration dans les processus de transformation sociale des quartiers, obligent à penser les espaces de rencontre entre « l'œuvre » et le public, à envisager les conditions d'appropriation de l'action culturelle par la population, à innover dans les manières de faire l'art et la culture non plus seulement « pour » mais également « avec » elle.

Pour approcher les enjeux recouverts par l'intervention culturelle et artistique et les mettre en débat auprès des acteurs locaux, le Pôle de ressources a proposé, depuis 2009, un cycle d'ateliers visant à présenter des expériences (projets ou démarches) significatives menées dans des quartiers inscrits en Politique de la ville. Ces expériences visaient à alimenter la réflexion des acteurs val d'oisiens, et mettre en perspective la richesse des actions portées localement.

Atelier - Quand les artistes prennent place dans les territoires

L'atelier proposait de réfléchir au développement de projets culturels et artistiques en prenant comme « porte d'entrée » le point de vue et la vision des artistes. Il envisageait les conditions pour penser la culture en termes de processus et faciliter un aller-

- 25 janvier (Arnouville)
- 19 participants : services de l'État, élu(e)s, directions des affaires culturelles de collectivités, chefs de projet et équipes Politique de la ville, équipes de centres sociaux et maisons de quartiers, associations.
- Intervenants : Anne-Cécile Paredes (le Bruit du Frigo), Pierre-Jean Grattenois (artiste)
- Animation : Pôle de ressources

retour entre commande, positionnement artistique et ressources locales. Cet atelier a souligné la pertinence d'engager la réflexion sur le croisement entre culture et territoire (de la Politique de la ville en particulier) avec l'ensemble de la chaîne d'acteurs partie prenante des dynamiques culturelles.

Atelier - La culture et ses lieux : projets et ambitions des équipements culturels

L'atelier visait à interroger l'inscription des équipements culturels dans les territoires de la Politique de la ville, à cerner les démarches qu'ils impulsent pour s'« ouvrir » vers de « nouveaux » publics ainsi que mes liens qu'ils entretiennent avec les acteurs locaux du développement culturel et du développement social urbain ?

Commentaires

Au total, ce cycle d'ateliers, sur 2009 et 2010, a permis de soulever des problématiques et enjeux du développement culturel, des démarches artistiques prenant corps dans les territoires de la Politique de la ville, en envisageant les points de vue, positions et expériences d'un panel élargi d'acteurs intervenants. Même si beaucoup d'interrogations restent ouvertes et que certaines difficultés n'ont pas trouvé de réponses (notamment les barrières entre les « mondes » du socioculturel et du culturel, ancrées et délicates à dépasser), cette démarche d'ateliers, relativement expérimentale pour le Pôle de ressources sur ce sujet, a contribué à enrichir les ressources des acteurs locaux, et ouvrir un espace de débat vivant.

Lieu d'excellence artistique et vecteur de vivre ensemble, le Rocher de Palmer est un équipement culturel qui participe à la formation de la personne et du citoyen en favorisant l'expression des cultures et des musiques du monde. Situé sur la rive droite de l'agglomération bordelaise, fortement marquée « Politique de la ville », il constitue un pari audacieux en termes social, architectural, économique et environnemental. Son principe fondateur est la culture de tous, préféré à la culture pour tous.

(extrait du dossier de présentation du projet et de l'équipement)

- 26 novembre (Bezons)
- 14 participants : services de l'État, élu(e)s, directions des affaires culturelles de collectivités, chefs de projet et équipes Politique de la ville, équipes de centres sociaux et maisons de quartiers, associations.
- Intervenants : Monique Plouchard (Théâtre Paul Eluard), Hervé Castelli (Le Rocher de Palmer)
- Animation : Pôle de ressources

> Recherche-action

PRATIQUES CULTURELLES, PRATIQUES CIDADINES

Présentation

Qu'est ce que recouvre la culture, l'art, pour les habitants des quartiers en Politique de la ville ? Quelles sont les pratiques culturelles qu'ils développent, y compris en dehors du circuit culturel et artistique normatif ? Quels sont les obstacles à l'investissement des programmations culturelles proposées localement ?

Pour répondre à ces questions appliquées au contexte val d'oisien, le Pôle de ressources et l'Université de Cergy-Pontoise (laboratoire MRTE - Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnement) se sont associés pour monter une recherche-action dont le parti-pris a été d'aborder la question culturelle à partir des ressources, envies et positions des habitants, envisagées à la fois comme publics et acteurs des dynamiques existantes. Objectifs : mieux appréhender les représentations, les perceptions et les pratiques des habitants dans le domaine de l'art et de la culture ; aider les acteurs locaux à cerner les conditions d'une plus grande appropriation des lieux et événements culturels sur leur territoire ; mobiliser les habitants, contribuer à leur investissement et participation.

La recherche-action a porté sur trois sites répondant aux conditions suivantes : des quartiers inscrits dans la Politique de la ville ; des villes faisant valoir une programmation culturelle et artistique ; une volonté des

- Rapport et note de synthèse téléchargeables sur le site

viles de s'appuyer sur la démarche de recherche-action pour développer ou renforcer une dynamique de mobilisation des habitants. À l'issue du processus décisionnel, les villes de Bezons, Ermont et Goussainville ont été retenues et ont accepté de participer à cette recherche.

Une trentaine de personnes par site ont été enquêtées (entretiens individuels et collectifs), dans le cadre d'un partenariat mené avec le réseau local d'acteurs de chacun des sites. La recherche-action a été menée par deux chercheuses du laboratoire MRTE - Elizabeth Auclair et Anne Hertzog - des étudiants en master « développement culturel et valorisation des patrimoines » et le Pôle de ressources.

Un temps de restitution de la recherche a été organisé avec les trois villes, puis à l'échelle du département dans le cadre d'une Journée d'échanges sur le sujet (voir présentation ci-après).

Commentaires

Au final, plus qu'un renouvellement des connaissances sur la question des pratiques culturelles des habitants résidant dans les quartiers en Politique de la ville, les résultats de cette recherche confortent, précisent et articulent un certain nombre « d'expertises » portées par les acteurs de terrain sur, notamment, les activités culturelles et artistiques pratiquées, les freins et obstacles rencontrés à l'exercice de ces activités, ou encore les rapports aux équipements culturels.

La question de l'opposition entre culture et divertissement reste posée. Si cette opposition, qui alimente de nombreux débats et travaux de recherche actuels ne transparait pas directement dans les propos des personnes rencontrées, on remarque tout de même des pratiques assez tranchées. En effet, on note chez certaines personnes des activités qui relèvent clairement des loisirs et du divertissement, tandis que pour d'autres, les pratiques semblent davantage correspondre à une démarche artistique et culturelle. Le désir d'apprendre et de se former paraît globalement très secondaire. L'importance accordée aux différentes formes de sociabilité à travers la culture traduit un désir de « faire ensemble » avant tout.

(extrait, note de synthèse de l'étude)

Les représentations associées à certains équipements culturels, leur charge symbolique, peuvent participer à leur attractivité ou leur rejet. La distance à l'égard de l'offre peut s'expliquer par de l'indifférence, mais peut aussi se fonder sur des stratégies d'évitement. Cependant on n'a pas senti lors de cette enquête, que ce soit durant les entretiens collectifs ou l'analyse des questionnaires, l'idée clairement exprimée, selon laquelle certains lieux ou équipements seraient particulièrement « réservés » à une catégorie de personnes et donc « pas pour moi ». Autrement dit, l'idée communément admise selon laquelle certaines personnes s'interdiraient certaines pratiques pour de telles raisons peut, sans doute, être nuancée.

(extrait, note de synthèse de l'étude).

> Journée

PROJETS CULTURELS ET PRATIQUES CULTURELLES HABITANTES : CONDITIONS ET ENJEUX D'UNE RÉCIPROCITÉ

Présentation

C'est sur la relation entre projets culturels et « pratiques culturelles habitantes » que le Pôle de ressources, l'ADIAM Val d'Oise et le laboratoire MRTE de l'Université de Cergy-Pontoise ont souhaité axer cette journée d'échanges, en réunissant acteurs de la Politique de la ville, du développement social urbain, et de la culture pour, ensemble, réfléchir aux conditions et enjeux de la réciprocité.

- 13 décembre (Cergy)
- 88 participants : services de l'État, élu(e)s, directions des affaires culturelles de collectivités, Conseil général, équipes Politique de la ville, centres sociaux, équipes d'équipements culturels, artistes...
- Intervenants : Elizabeth Auclair et Anne Hertzog (UCP), Philippe Coulangeon (IEP Paris), Christelle Blouët (Réseau culture 21), Élisabeth Bos (L'apostrophe), Jackie Cherin (Ville de Bezons) ; Pierre Deville (Ville de Sarcelles) ; Éric Forti (Ligue de l'enseignement 95), Nour-Eddine Laouer (Fédération des Centres sociaux 95, Bernard Mathonnat (ASDAC et Ville de Gonesse), Jean-Marie Richard (Ville d'Ermont), Aurélien Djakouane.
- Animation : Pôle de ressources
- Partenariats : Université de Cergy-Pontoise (MRTE), ADIAM du Val d'Oise

La journée s'est appuyée sur la présentation des résultats de la recherche-action « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes », conduite en 2010 dans trois communes du Val d'Oise (voir présentation de cette recherche au point précédent). Elle a combiné propos de chercheurs et d'acteurs de terrain, autour notamment des questionnements que cette recherche a pu soulever - place des pratiques amateurs, rapport entre pratiques et sociabilité, entre pratiques et territorialités, perceptions et représentations de la « culture institutionnalisée », ou encore lien entre pratiques culturelles et pratiques citoyennes -.

Commentaires

Le pari de rassembler des acteurs de la culture, du socioculturel et de la Politique de la ville a été globalement réussi, même si l'on aurait pu attendre une plus grande participation de ces derniers. Néanmoins, la capacité de mobilisation des réseaux Université, ADIAM 95 et du Pôle de ressources a permis d'ouvrir un espace de débat intéressant entre ces mondes, même si leurs frontières ou des langages différents furent quelque peu difficiles à dépasser, parfois. Si tous les axes de débats imaginés en amont à la rencontre n'ont pas pu être abordés, faute de temps, ce sont autant de pistes que le Pôle de ressources et l'ADIAM du Val d'Oise souhaitent approfondir ensemble dans le futur.

La question centrale qui se pose est d'appréhender dans quelle mesure le rapport à la culture se construit différemment suivant les territoires. La question territoriale a une importance toute particulière dans le domaine de la culture, dans le domaine des inégalités d'accès à la culture ou d'inégalités des pratiques culturelles, puisque une grande part des inégalités sociales peuvent s'interpréter aussi en termes d'inégalités territoriales.

Les inégalités d'accès à la culture ou de pratiques culturelles sont ainsi contraintes par deux dimensions structurantes : des contraintes et/ou opportunités liées à la structure de l'offre d'une part, des contraintes et/ou opportunités liées à la question de la mobilité d'autre part. Cette problématique de la mobilité, des déplacements, représente, à mon sens, un enjeu majeur dans les questions de démocratisation culturelle et d'accès à la culture partagé.

(extrait de l'intervention de Philippe Coulangeon)

Politiques publiques : quelles évolutions ?

- L'engagement des intercommunalités dans la Politique de la ville : quelle situation en Île-de-France ? - atelier
- La fabrique des politiques publiques - Petit-déjeuner du Pôle

OPTIONS D'INTERVENTION RETENUES

Le Pôle de ressources envisage, compte tenu des nombreuses évolutions intervenues ou à venir dans le paysage institutionnel et dans les politiques publiques, une série de rendez-vous portant sur la connaissance et la compréhension de ces évolutions, et des effets pour les acteurs du développement social urbain du Val d'Oise.

> Atelier

L'ENGAGEMENT DES INTERCOMMUNALITÉS DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE : QUELLE SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Présentation

L'implication des intercommunalités franciliennes en matière de Politique de la ville est, d'une structure à l'autre, très hétérogène. Cette diversité traduit une appréciation différenciée de la notion de compétence « Politique de la ville », qui s'explique en partie par l'absence de consensus sur la bonne échelle d'intervention en la matière. Ainsi, les tenants d'une intervention communale, arguant de logiques de proximité et d'efficacité, s'opposent aux tenants d'une intervention à l'échelle de l'agglomération, qui serait en mesure de développer la solidarité territoriale et la mutualisation. Dans un contexte « d'intercommunalisation avancée » - la réforme des collectivités territoriales envisageant la perspective d'une généralisation, d'une simplification et d'une rationalisation des périmètres de l'intercommunalité à l'échéance de 2013 -, quelles sont les évolutions à attendre ou à souhaiter en termes d'engagement des intercommunalités dans la Politique de la ville ?

Pour répondre à cette question, l'atelier thématique proposé par le Pôle de ressources s'est appuyé sur l'intervention de l'IAU-IDF qui a réalisé une étude sur l'engagement des intercommunalités dans la Politique de la ville en Île-de-France. À partir d'une analyse des Contrats urbains de cohésion sociale et des projets de rénovation urbaine franciliens, a ainsi pu être identifié l'investissement des communautés d'agglomération en matière de Politique de la ville : enjeux, thèmes, articulation et cohérence d'intervention avec les communes, dispositifs de pilotage et d'animation, impact... Cette intervention a été complétée par le témoignage de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Commentaires

L'atelier fut riche en montrant la diversité des engagements de la part des Communautés franciliennes en général, et du Val d'Oise en particulier au regard de la Politique de la ville (d'une faible mise en œuvre à un pilotage communautaire, en passant par les engagements de type accompagnement de projets ou coproduction).

- 5 novembre (Éragny-sur-Oise)
- 17 participants : services de communes et EPCI (DGA, chargés de missions...), équipes Politique de la ville, élu(e)s, Conseil général...
- Intervenants : Brigitte Guigou et Agnès Parnaix (IAU-IdF), Laurent Dumas et Céline Alméida (CA Saint-Quentin-en-Yvelines)
- Animation : Pôle de ressources

Au cœur des débats, plusieurs éléments ou conditions sont apparus particulièrement forts, mais néanmoins difficiles à tenir, tant les enjeux politiques, financiers et les « tensions » concernant les prérogatives des différentes collectivités peuvent être prégnants :

- la définition d'une coopération politique et technique aux différents échelons, local et intercommunal (avec des lieux pérennes de négociation, de prise de décision, puis des supports de contractualisation et de mise en œuvre formalisés),
- l'enjeu d'une conjugaison et articulation des compétences respectives des Agglomérations et des Villes pour mieux répondre à des questions centrales pour les habitants : mixité sociale et amélioration de l'habitat dans les quartiers ; emploi,
- l'intérêt d'investir des thématiques « transversales » (par exemple la lutte contre les discriminations) pour créer un effet de mobilisation entre les différentes collectivités.

La Politique de la ville est-elle une compétence ? D'un point de vue juridique, la Politique de la ville - politique transversale, méthode d'action - comporte un caractère indéterminé, elle ne peut donc être assimilée à une compétence. Or en 1999, le législateur a fait le choix d'en faire une compétence spécifique pour les Communautés d'agglomération, qui ont dû définir l'intérêt communautaire de la Politique de la ville avant 2008. Ceci pose concrètement problème : le caractère indéfini de la Politique de la ville explique sa complexité et contribue à l'enchevêtrement des rôles entre communes et EPCI.
(extrait de l'intervention de l'IAU-IdF)

> Petit-déjeuner du Pôle

LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les Petits-déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs ou chargés d'études à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale de développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Présentation

L'intervention des acteurs de la Politique de la ville, et plus largement du développement social urbain, se détermine (notamment) à partir d'un ensemble de politiques publiques engagées par l'État et les collectivités territoriales, définies au nom de l'intérêt général. Ces politiques énoncent des orientations, posent des cadres, procurent des moyens, mettent en œuvre ou soutiennent des programmes et actions, dans lesquels les acteurs s'inscrivent ou avec lesquels ils composent, en fonction de leur rôle et place dans le système d'acteurs local.

- 14 décembre (Taverny)
- 44 participants : chefs de projet CUCS, agents de développement local, directeurs généraux ou adjoints de collectivités, chargés de mission de la CAF, directeurs de centres sociaux...
- Intervenants : Patrick Le Galès (IEP Paris), Marie-Laure Meyer (élue à Nanterre)
- Animation : Pôle de ressources

Mais comment, ces politiques publiques, souvent perçues comme essentiellement descendantes, sont-elles en réalité « fabriquées » ? De l'analyse d'un besoin ou d'un problème à la réponse institutionnelle, quel cheminement emprunte la production d'une politique publique, au sein de quels espaces de négociation, avec quels rapports de force et interférences ? Une fois cette politique déterminée, quels mécanismes d'appropriation ou d'interprétation sont à l'œuvre ? Son application conduit-elle nécessairement à des « distorsions » au regard de l'intention de départ ? Et dans quelle mesure, l'expertise sociale impacte-t-elle ces processus ?

Pour apporter des clefs de compréhension de cette fabrique des politiques publiques, deux intervenants - un chercheur et un acteur de terrain - ont présenté leur analyse et point de vue.

L'intervention de Patrick Le Galès a eu pour objet de combiner l'analyse de transformations politiques et institutionnelles avec l'analyse de la fabrique des politiques publiques (les politiques territoriales) en France. L'accent a été mis sur les effets de la décentralisation, sur les échecs des politiques publiques, sur les questions de mise en oeuvre et sur la recomposition de l'État et de ses modes de pilotage pour rendre compte des dynamiques de l'action publique aujourd'hui.

Marie-Laure Meyer a témoigné de la façon dont elle perçoit les modes de fabrication des politiques publiques et de la manière dont elles sont saisies ou pas par les territoires.

La fabrique des politiques publiques renvoie à une somme de questions fondamentales. Peut-on gouverner la société ? Qui est gouverné ? Qu'est-ce qui n'est pas gouverné ? Peut-on donner une orientation politique et retrouver les capacités d'actions collectives ? En fait, les politiques publiques aujourd'hui ne sont pas décidées par les élites de l'État, mais résultent de l'action collective et donc de la rencontre d'une somme d'acteurs différenciés. [...] De plus, il ne faut pas exagérer le côté rationnel dans ce processus [de la fabrique des politiques publiques]. Une erreur d'analyse majeure qui est quotidiennement rapportée par la presse, est de placer les élus comme dépositaires des idées générant la fabrique des politiques publiques. Pour caricaturer, il est possible d'établir un parallèle avec l'utopie politique suivante : des gouvernements d'une couleur politique se font élire et mettent en oeuvre un programme qui va changer la société. Cela arrive très rarement, quelques fois, mais pas très souvent. Les politiques publiques ont, effectivement, leur dynamique propre et sont, de facto, assez peu pilotées par le politique.

(extrait de l'intervention de Patrick Le Galès)

Pour construire une politique publique, il faut notamment savoir convaincre. Il est extrêmement important, dans un même temps, de savoir apprendre et de ne pas avoir de certitudes. Des convictions peut-être, mais surtout pas de certitudes. Chaque fois que l'on rencontre et écoute un citoyen, on s'aperçoit qu'il nous manque un bout de la compréhension du problème, intrinsèquement complexe. Cette complexité n'est pas seulement celle des systèmes, mais également la complexité de la vie des individus, la complexité des enjeux, la complexité des différences.

(extrait de l'intervention de Marie-Laure Meyer)

Ville et cohésion sociale

> journée régionale

LA VILLE, LIEU D'ACCUEIL ET D'HOSPITALITÉ ? LE PARTAGE DE L'ESPACE EN ÎLE-DE-FRANCE

Présentation

La ville accueille, attire, concentre... La ville espace de liberté, où l'on reste et dont on part, la ville transit, la ville refuge des plus exclus... La ville ouverte, la ville des échanges, du lien et de l'hétérogène... Quels que soient les histoires et les continents, le développement des sociétés - avec ses crises - se traduit inlassablement par une urbanisation croissante. Mais si la ville est un lieu où l'on arrive, pour autant est-elle encore un lieu d'accueil et d'hospitalité ? Si cette question interroge de nombreuses politiques publiques - aménagement et urbanisme, transports, développement économique, éducation et formation... -, elle interroge aussi la Politique de la ville...

- 23 novembre (Paris)
- 112 participants : chefs de projet et équipes Politique de la ville, autres services municipaux, associations, représentants institutionnels (État, Conseil général...), étudiants
- Intervenants : Anne Gotman (CNRS), Laurent Bony (CAUE 91), Pascale Pichon (MODYS-CNRS), Brigitte Guigou (IAU-IDF)
- Animation : Gilles Vrain (DAC)
- Partenaires : Pôle ressources de la DPVI, Profession Banlieue, CRPVE

C'est pour réfléchir ensemble à ces problématiques au niveau de la région capitale que les centres de ressources franciliens ont souhaité s'associer et organisé cette Journée. L'Île-de-France exerce une force d'attraction considérable, c'est un lieu de transit à l'échelle internationale où ces questions se posent avec plus d'acuité encore. Parmi les questionnements posés et traités par les intervenants : Quels droits, quelle solidarité, quelle place pour ceux qui échappent aux processus nationaux de la solidarité redistributive et aux bénéficiaires du droit commun ? Quel est le poids des politiques publiques, et notamment de la Politique de la ville dans la recomposition des territoires ? Le développement de certains territoires se fait-il au détriment d'autres ? Quels sont les leviers sur lesquels il est possible d'agir pour construire une métropole équilibrée et solidaire ?

Commentaires

Cette journée était la quatrième montée en partenariat avec les autres centres de ressources Politique de la ville d'Île-de-France, autour d'enjeux appréhendés au regard de la situation particulière des territoires inscrits en Politique de la ville. Elle a permis, comme pour les précédentes journées, de mesurer la dimension régionale de certaines problématiques posées, et de favoriser l'échange entre les acteurs d'Ile-de-France.

Parce que les espaces publics urbains offrent des ressources de survie matérielles et symboliques (contacts relationnels, dons, chaleur d'une bouche de métro, niches de repos, etc.) ne se doit-on pas de préserver leurs qualités sensibles afin que l'espace public ne se clôture pas sur lui-même ? Si, précisément, telle ou telle qualité peut le faire advenir en un espace sous tension, il n'empêche que chaque point de tension devrait pouvoir ouvrir l'espace de la négociation, souterraine ou frontale, tant au plan des interactions ordinaires que des institutions.

(extrait de l'intervention de Pascale Pichon)

... Le droit peut en effet être perverti par la logique de l'hospitalité. Il l'a été à certains égards dans certaines dispositions. Par exemple, s'agissant de la loi régissant l'accueil et l'habitat des gens du voyage, les maires sont obligés de construire des aires d'accueil, en contrepartie de quoi, ces derniers ont obtenu des moyens étendus d'expulsion. Ainsi, une caravane en infraction sur le territoire municipal d'une commune qui a fait l'effort de s'équiper d'une aire d'accueil est expulsable, non pas seulement du lieu où elle est garée, mais de la totalité du territoire de la commune. Donnons un deuxième exemple de l'asymétrie qui peut infiltrer et contaminer le droit. Les gens du voyage sont des voyageurs. C'est d'ailleurs pour cela que l'on parle d'accueil ou de séjour temporaire. Ils ont un besoin d'emplacement. Qui définit le besoin ? C'est l'entité accueillante, et c'est là où se situe l'asymétrie. Ce besoin est par nature temporaire et ce caractère temporaire de l'accueil d'hospitalité tourne au précaire. Au motif que l'on veut protéger l'itinérance, on installe les itinérants dans la précarité. On construit pour les gens du voyage une aire d'accueil pour une durée limitée de séjour. Le besoin est défini par celui qui accueille : c'est sa prérogative, sa souveraineté abusive ou non...

(extrait de l'intervention de Anne Gotman)

Information, documentation et publications

Service Info-doc

LE SERVICE INFO-DOC - QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce service gratuit a pour objet de répondre aux besoins ponctuels d'information qui émanent des professionnels du développement social urbain dans le Val d'Oise. Les réponses apportées sont diverses :

- recherche et communication de documents, fiches-expériences,
- élaboration de synthèses, dossiers thématiques, bibliographies,
- orientation vers les services, centres ou personnes ressources pertinents,
- assistance méthodologique pour les recherches, l'aide à la définition d'un sujet de recherche ou le montage de projet,
- offre d'emploi ou aide à la recherche d'emploi.

Le service Info-doc du Pôle de ressources a enregistré 165 demandes pour l'année 2010, contre 123 demandes pour l'année 2009, soit 41 sollicitations supplémentaires.

Les utilisateurs du service Info-doc

Les demandes émanant de professionnels de collectivités territoriales restent majoritaires. Elles reflètent la diversité des questionnements formulés auprès du service : informations sur la Politique de la ville et son application, données statistiques

et documents méthodologiques pour l'élaboration, l'animation, l'évaluation de projets ou dispositifs, recherches d'expériences, d'intervenants sur des thématiques variées (habitat, emploi, éducation, famille, jeunesse, droit des femmes, révision générale des politiques publiques...), données bibliographiques... Plusieurs professionnels ont aussi sollicité le service Info-doc pour partager une réflexion avec le Pôle de ressources sur une idée de projet, le lancement d'une dynamique locale...

En 2010, le pourcentage de demandes d'acteurs associatifs est quasiment équivalent à celui des collectivités territoriales. Leur profil est varié - missions locales, régies de quartier, équipements socioculturels ; associations locales comme à vocation départementale... -, leurs champs d'action également : culture, urbanisme, intervention sociale, éducation, insertion, emploi, santé...

La nature des demandes est cependant plus homogène que pour les collectivités. Elles concernent, pour une grande part, la recherche de financements, soit pour le montage d'actions : création d'un point santé, d'un café social..., soit dans une optique de fonctionnement global de l'association (la fragilisation des budgets pouvant être un facteur explicatif).

De même, les associations ont été en recherche d'outils, de guides pouvant leur servir d'appui dans des démarches de diagnostics, d'évaluation d'actions associatives, dans le cadre de la Politique de la ville, notamment.

UTILISATEURS DU SERVICE PAR TYPE DE STRUCTURE	2010	2009	2008
Collectivité territoriale (dont Conseil général)	37%	49%	55%
Association	33,7%	24%	30%
Individuel (étudiant et personne en recherche d'emploi)	17%	15%	3%
Entreprise, cabinet de conseil...	4,1%	1%	7%
Institution (services de l'État, CAF...)	8,2%	11%	5%

Les demandes individuelles augmentent régulièrement d'une année sur l'autre. Elles sont le fait d'étudiants qui identifient de plus en plus le Pôle de ressources comme un lieu proposant des informations territoriales et thématiques fines (par rapport à des travaux de diagnostics, des dossiers à rédiger...). Ces demandes peuvent aussi être une conséquence des interventions en hausse de la part de l'équipe du Pôle de ressources auprès de groupes d'étudiants ou de stagiaires (présentation de la Politique de la ville, de l'action du Pôle de ressources). Elles émanent également de personnes en recherche d'emploi ou de professionnels val d'oisien en réflexion sur une évolution professionnelle (informations sur les métiers du développement social urbain par exemple).

Les demandes provenant d'institutions (nationales ou départementales) ont concerné une meilleure appréhension d'une problématique (ex. : le décrochage scolaire), le repérage d'expériences ou d'acteurs (ex. : pratiques de gestion urbaine, contacts de chargés de mission clauses d'insertion) ou des données de connaissance territoriale (études et diagnostics...).

Enfin les demandes de cabinets conseils, mandatés par diverses institutions, sont en hausse, le Pôle de ressources étant là aussi repéré comme acteur disposant d'une connaissance pointue et transversale des problématiques territoriales dans le département.

L'origine géographique des demandes

Globalement, la part des demandes d'acteurs travaillant dans le Val d'Oise reste relativement stable par rapport à celle de professionnels hors du Val d'Oise.

Deux données diffèrent néanmoins entre 2009 et 2010 :

- les sollicitations de structures travaillant à l'échelle du département ont presque doublé. Elles proviennent en majorité d'associations mais aussi d'institutions - Direction Départementale des Territoires, préfecture/délégués du préfet, Conseil général...,
- les territoires hors CUCS ont aussi fait appel au service info-doc du Pôle de ressources de manière plus significative qu'en 2009, sur des questionnements de développement social urbain (et non spécifiques aux dispositifs de la Politique de la ville), ainsi que sur des recherches de contacts et expériences.

UTILISATEURS DU SERVICE PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	2010	2009	2008
Val d'Oise	70,5%	68%	75%
<i>CUCS mono-communales (Fosses, Gonesse, Goussainville, Montigny, Persan, Taverny)</i>	8,3%	5,3%	19,3%
<i>Villes hors CUCS</i>	5,9%	1%	19,3%
<i>CUCS Agglomération Val-de-France</i>	17,8%	24,7%	15%
<i>CUCS Agglomération de Cergy-Pontoise</i>	9,3%	17,6%	8,6%
<i>CUCS Agglomération Argenteuil-Bezons</i>	4,3%	5,3%	7,5%
<i>CUCS Agglomération Vallée de Montmorency</i>	1,6%	1,7%	5,3%
<i>CUCS Agglomération Val-et-Forêt</i>	7,5%	4,4%	0%
<i>Structures départementales</i>	15,8%	8%	nc
Hors Val d'Oise	29,5%	32%	25%

Ces hausses atténuent, de fait, la proportion des demandes des agglomérations Val-de-France, Cergy-Pontoise et Argenteuil-Bezons, sans pour autant signifier une baisse du nombre de demandes en tant que telle.

Les principales thématiques traitées dans le cadre du service Info-doc

La thématique la plus représentée concerne la **Politique de la ville (10,9%)** dans son cadre général, se traduisant en général par trois types de sollicitations : une information sur le cadre de la Politique de la ville (contractualisations CUCS, dispositifs et leurs évolutions, documents méthodologiques sur l'évaluation...); une demande d'éléments de connaissance en rapport avec le territoire val d'oisien, ses collectivités, un quartier inscrit en Politique de la Ville (données statistiques, socio-démographiques, diagnostics, études...); une demande de contacts (professionnels du développement social urbain : chefs de projet CUCS, coordinateurs...). Plus de 50% des demandes de cette thématique avaient un lien direct avec le territoire du Val d'Oise.

Les requêtes concernent également **l'éducation (9,6%)** : recherche d'informations en lien avec la réussite éducative, coordonnées des internats d'excellence, identification d'intervenants spécialisés autour des questions de famille, de parentalité...

L'intérêt des professionnels pour les questions éducatives peut s'expliquer, en partie, par la mise en place, à la rentrée 2010, de plusieurs dispositifs, expérimentaux pour certains, tels le programme CLAIR, les établissements de réinsertion scolaire (ERS) ou les internats d'excellence...

Les demandes en lien avec l'éducation concernant le Val d'Oise ont fréquemment consisté en un appui au repérage d'acteurs du territoire : organismes d'alphabétisation, structures d'appui à la parentalité...

Le champ de **l'intervention sociale concentre 9,6%** des demandes, en majorité en rapport avec les métiers de la médiation sociale, et la professionnalisation des acteurs œuvrant dans ce domaine (informations sur la VAE pour les professionnels inscrits dans le dispositif adultes-relais, métiers du travail social...).

Autre thème récurrent dans les demandes enregistrées en 2010 : **l'économie-emploi (8,4%)** : rapports d'études, données socio-économiques, demandes de personnes recherchant des pistes d'emploi ou des informations sur les métiers de la Politique de la ville... Une part importante des questions touche à la thématique de l'insertion (informations sur le parrainage ou la création de régie de quartier, coordonnées d'entreprises d'insertion...).

D'autres thématiques ont été traitées par le service info-doc, à un degré moindre :

- habitat-logement (5%) : recherches d'expériences en majorité (ex. : l'accompagnement de locataires dans le cadre d'un changement d'adressage ; initiatives conduites autour d'aires de jeux ; gestion urbaine de proximité...),
- lutte contre les discriminations (5%) : repères et outils en lien avec la thématique, en appui à l'animation de temps de sensibilisation ; permanences spécialisées dans le département... Ces requêtes proviennent d'un panel d'acteurs divers (associations, collectivités, institutions, individus...),
- les thématiques culture-loisirs, citoyenneté-vie associative, ou encore santé, représentent chacune 3% des demandes.

À noter enfin, des demandes parfois « à la marge » des compétences du Pôle de ressources, auxquelles l'association répond en réorientant les personnes vers les interlocuteurs adéquats.

La prévention de la délinquance : un thème en hausse en 2010

Ce thème représente 6% des demandes, mais est en augmentation marquante par rapport aux années précédentes. Elles proviennent en grande partie de collectivités territoriales et se traduisent souvent par une recherche d'outils (ex. : modèles de diagnostics locaux de sécurité, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance), d'études, de contacts (recherche des Conseils des Droits et des Familles existant ou en cours de création sur le Val d'Oise...), et d'informations liées aux évolutions législatives (application de la loi de 2007).

L'actualité de cette année 2010 - mise en place par le gouvernement en janvier 2010, d'un Plan triennal de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, la parution de plusieurs rapports traitant de la prévention de la délinquance des jeunes en 2010, de l'application de la loi du 5 mars 2007 - peut expliquer ce besoin d'informations en augmentation de la part des professionnels.

Centre de documentation - le fonds documentaire

Le Centre de documentation apporte une réponse aux demandes documentaires, notamment en permettant l'accès à la littérature grise produite dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de la ville : études, rapports, diagnostics, bilans, évaluations, documents contractuels (conventions d'objectifs, conventions régionales), etc.

Installé dans les locaux du Pôle de ressources, le Centre de documentation est accessible sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (17h00 le vendredi) à tous ceux que les questions urbaines et sociales intéressent.

Le fonds documentaire est constitué de revues (une soixantaine d'abonnements), d'ouvrages, de rapports et de dossiers thématiques qui couvrent les volets de la Politique de la ville que sont : l'aménagement du territoire et l'urbanisme ; la citoyenneté et la participation des habitants ; la culture et les loisirs ; l'économie et l'emploi ; l'éducation ; l'Europe ; le logement ; la lutte contre les discriminations ; l'intervention sociale ; l'accès au droit et la prévention-sécurité ; la justice ; la santé ; les services publics.

L'espace documentaire du Pôle a fait l'acquisition d'ouvrages de référence, repérés tout au long de l'année pour la lettre d'information mensuelle du Pôle « Résonances », pour la construction des actions de qualification du Pôle de ressources et pour être prêtés aux professionnels du Val d'Oise. Le centre s'est également enrichi de documents émanant de collectivités territoriales ou d'associations val d'oisiennes, tels des rapports d'activité, des études...

Même si aujourd'hui, de nombreux documents sont accessibles via le Web, rendant les déplacements en centre de documentation moins indispensables, l'espace documentaire du Pôle capitalise des ressources pas toujours disponibles en ligne. À titre d'exemple, le Pôle de ressources a pu faire parvenir à une sociologue une version papier du « Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ ou de territoires », datant de 2003, non disponible sur la Toile.

Sur le plan de l'accueil physique, l'espace documentaire reçoit des visiteurs dans le cadre de travaux de mémoire d'étudiants (ex. : des ressources fournies en appui à un mémoire « quel projet social derrière la rénovation urbaine ? »), de recherches d'informations sur des thèmes ou des territoires pour des personnes retenues à des entretiens d'embauche...

Veilles territoriale et thématique : des chantiers du Pôle de ressources et du réseau des centres de ressources

Le réseau des Centres de ressources Politique de la ville s'est réuni en 2010 afin d'établir un bilan de la mission de coopération sur la mutualisation réalisée en 2009 et poursuivre la réflexion sur les objectifs et finalités d'un travail de mutualisation de la veille (thématique, territoriale). Mais la mobilisation des chargés d'information reste à renforcer, compte tenu de charges de travail importantes et d'interrogations récurrentes sur les bénéfices, au regard de l'investissement nécessaire. Le chantier devrait cependant se poursuivre en 2011, avec un projet de portail du réseau, expérimental, destiné à faciliter l'accès aux différents outils collaboratifs en ligne.

Veille : « art de repérer, collecter, traiter, stocker des informations et signaux pertinents pour permettre l'orientation du futur ».

Source : Armelle THOMAS (consultante en veille)

La veille territoriale a également été un axe de travail amorcé en 2010 au sein de l'équipe du Pôle de ressources :

- en interne, pour positionner l'association dans le système d'acteurs du département, développer une connaissance solide de ce qui se passe sur le territoire, se saisir des actualités, des tendances...
- en externe, pour répondre aux besoins des professionnels du département, redistribuer l'information territoriale, favoriser le partage d'expériences, renforcer la connaissance des territoires.

La veille territoriale est néanmoins complexe à mettre en œuvre de façon rigoureuse et suivie (recueil de données, études, diagnostics, évaluations, documents contractuels, expériences et initiatives locales...).

Quelques pistes de travail ont été définies pour être plus performant en termes de renforcement et d'élargissement d'une connaissance actualisée des territoires par le Pôle de ressources : rencontres plus systématiques d'acteurs ressources dans les territoires, affinage de la connaissance des organismes ressources dans le département et en Île-de-France, optimisation du partage des informations recueillies lors d'actions de qualification ou de rencontres...

Site Internet

[HTTP://WWW.POLERESSOURCES95.ORG](http://www.poleressources95.org)



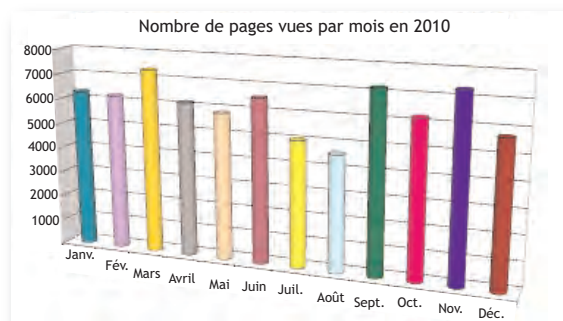
Mise en ligne en septembre 2009, la nouvelle maquette du site Internet du Pôle de ressources est organisée en trois grandes entrées :

- « structure » : consacrée au Pôle de ressources, elle englobe les missions, la composition de l'équipe, les financeurs, les programmes d'action et rapports d'activités... de l'association,
- « actions - ressources » : renvoie à l'activité de l'association, d'une part ses actions et publications, d'autre part les ressources liées à l'information - documentation qu'il repère et sélectionne (veilles info, liens internet, lexique),
- « territoires et Politique de la ville » : dédiée à la Politique de la ville en Val d'Oise, cette rubrique contient une présentation du département, une cartographie de la géographie prioritaire à travers différentes entrées (CUCS, PRE, PRU...), des fiches sur les collectivités inscrites en Politique de la ville (identité, contacts, historique et documents des contractualisations dans la commune, fiches expériences...), des données statistiques provenant en partie des Rencontres Observations et territoires.

La fréquentation en 2010

74 611 pages du site ont été visitées, (59 581 en 2009) soit une augmentation d'environ 20%. En moyenne, 204 pages ont été visionnées chaque jour.

Le nombre de consultations mensuelles est relativement homogène d'un mois sur l'autre (vacances d'été exceptées), avec quelques pics en mars, septembre et novembre. Ils correspondent généralement pour le Pôle de ressources à des périodes un peu chargées d'annonces d'actions pour les mois à venir (mars pour le premier semestre, septembre pour la rentrée, novembre pour la fin de l'année et les premiers mois de l'année suivante).



23 344 visiteurs (cumulés) ont fréquenté le site en 2010, consultant généralement entre 3 et 4 pages. Ceci signifie qu'ils viennent y chercher de l'information (actions, publications, ressources...), et que peu d'internautes arrivent sur le site du Pôle de ressources « par hasard », le quittant immédiatement. La moitié des internautes est revenue à plusieurs reprises sur le site du Pôle de ressources courant 2010.

RÉPARTITION DES VISITES PAR RUBRIQUE	2010
Le Pôle	7,2%
Actions du Pôle	11,5%
Publications	29,5%
Info-doc	13,8%
Politique de la ville en Val d'Oise	13,4%
Offres d'emploi	12,6%
Divers	12%

Les rubriques consultées en 2010

Une analyse fine de la répartition des visites par rubrique s'avère difficile en 2010 car l'outil de recueil statistique du site a été modifié par l'agence en charge de la gestion technique. Le cheminement de 12% des pages vues est ainsi complexe à reconstituer (mentionnées en rubrique « divers » dans le tableau). Elles peuvent être de trois ordres : passages uniques en page d'accueil du site, téléchargement direct de Résonances (sans passer par la rubrique « Publications »), moteur de recherche internet au site...

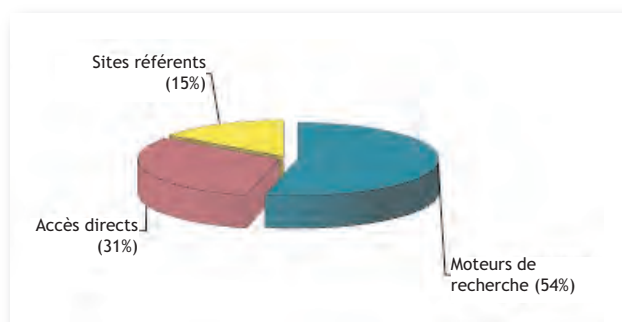
Parmi les « hits » 2010 en matière de publications, les plus consultées et téléchargées ne renvoient ni à un thème spécifique, ni à un type de support particulier. On retrouve donc des publications sur un positionnement stratégique à l'échelle d'un territoire ou un thème, d'autres avec une dimension méthodologique prégnante, d'autres centrées sur la connaissance territoriale...

- La méthodologie de projet appliquée au développement social urbain, septembre 2001,
- Développement durable et Politique de la ville : regards et fertilisation croisés, juin 2009,
- L'accompagnement des associations engagées dans la Politique de la ville. Jalons à l'attention des structures et acteurs locaux d'appui aux associations, novembre 2009,
- Projet territorial de cohésion sociale - enjeux et méthodes, juin 2010,
- La médiation sociale : enjeux, cadre et conditions d'exercice, avril 2010,
- CUCS : l'évaluation. Comprendre le processus et construire les outils, avril 2008,
- Le dispositif CLSPD/CISPD dans le Val d'Oise. Éléments pour une analyse transversale mars 2009,
- Santé mentale et souffrance psychique : Quelques points de repères conceptuels et d'approche de la problématique dans les territoires en Politique de la ville du Val d'Oise, mai 2010,
- La Gestion urbaine de proximité : une démarche au cœur du développement des territoires septembre 2010,
- Les ateliers santé ville. Une plus-value locale pour la réduction des inégalités de santé, septembre 2010.

Vue d'ensemble des sources de trafic

On distingue trois grandes sources de trafic - façon dont les internautes parviennent jusqu'au site du Pôle de ressources - : les moteurs de recherche, les sites référents et les accès directs.

31 % des visites sont le fait d'accès directs, par des visiteurs connaissant le Pôle de ressources et l'adresse exacte de son site Internet.



15 % des internautes parviennent sur le site par l'intermédiaire de « sites référents » : « i-ville », les sites d'autres Centres de ressources Politique de la ville (CRDSU, Profession banlieue, Réso Villes principalement), le site de l'ACSÉ, des sites thématiques comme Crévilles (centre de ressources électroniques sur les villes et les études urbaines)...

Le site paraît bien inscrit dans le réseau de partenaires proches du Pôle de ressources, son repérage sera néanmoins étendu en 2011 auprès d'un nombre plus conséquent de sites de ressources thématiques ou de connaissance statistique.

Les moteurs de recherche, type google, constituent la majorité des sources de trafic (54 % des visiteurs). L'analyse des mots-clés utilisés par les internautes pour parvenir jusqu'au site du Pôle de ressources montre que dans 54% des cas, les visites générées via un moteur de recherche, ne sont pas le fait du hasard. Les mots-clés sont très souvent des déclinaisons du nom du Pôle de ressources : « pole ressources95 », « pôle ressources Val d'Oise », « centre de ressources 95 », « résonances pôle de ressources »

D'autres requêtes concernent la Politique de la ville en Val d'Oise : « rapport zones franches urbaines Val d'Oise », « Politique de la ville en Val d'Oise », « chefs de projet Politique de la ville Val d'oise », « clspd Val d'oise », « CIVIQ 2 » « associations adultes relais Val d'Oise »... Des recherches associent enfin le nom de communes val d'oisiennes à un contrat ou dispositif « cucs Bezons », « atelier santé villes Éragny ».

Les développements prévus sur le site en 2011

Le Pôle de ressources devait mettre en ligne en 2010 une page « associations et Politique de la ville », elle le sera dans le courant du 1er semestre 2011. Cet espace, en proposant une entrée spécifique dédiée aux associations, acteurs clés de la Politique de la ville et des enjeux du développement social urbain, a vocation à valoriser les actions qu'elles portent, les ressources qu'elles représentent, au travers d'un repérage d'actualités, d'expériences associatives conduites sur le territoire, de ressources diverses...

Le Pôle construit également une rubrique de données iconographiques - photos, expositions, vidéos et enregistrements sonores, ouvrages -, en lien avec les territoires val d'oisiers. Par cette entrée, l'association propose de se faire l'écho et de valoriser des réalisations récentes qui portent un regard différent sur les territoires et leurs habitants.

Quelques retours extérieurs sur le site Internet

Le Pôle de ressources a reçu plusieurs demandes d'information émanant de professionnels intéressés par la nouvelle maquette de son site internet, lui trouvant un « look » général agréable », une « clarté » et une « facilité d'accès » à l'information.

En 2010, le Pôle de ressources a fait une présentation de la nouvelle version de son site internet (maquette, constitution des rubriques...) à l'Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne, Alterre Bourgogne, située à Dijon. Elle avait en effet repéré parmi les réalisations d'1=2 (prestataire) le site internet du Pôle de ressources. Elle en appréciait la modernité et la simplicité.

Lettre mensuelle d'information « Résonances »



Chaque mois, le Pôle de ressources élabore et diffuse une lettre d'information, Résonances. En quatre pages, la lettre se fait l'écho des actions et publications du Pôle de ressources ; de l'actualité nationale, régionale et départementale ayant trait à la Politique de la ville et au développement social ; d'une expérience locale ; de ressources documentaires (ouvrages, articles de presse, sites...).

Cet outil d'information est diffusé à près de 2000 exemplaires, répartis à 50% entre envois postaux et diffusion électronique.

Résonances reste un support essentiel pour le Pôle de ressources, en termes d'information - par les informations transmises - et de communication. En effet, la lettre contribue fortement à la visibilité et à l'identification du Pôle de ressources dans le paysage val d'oisien.

Depuis son démarrage, le Pôle de ressources a réussi à garantir une périodicité de parution mensuelle de Résonances. L'investissement de l'équipe envers cet outil n'est pas négligeable (veille, sélection d'information, rédaction, tirage, gestion de la diffusion), mais il apparaît, au regard de retours réguliers d'acteurs aux métiers, statuts et organismes différents, utile et pertinent dans sa forme comme dans ses contenus.

Les principales informations traitées par rubrique

Concernant l'actualité du Pôle de ressources :

Résonances est un support complémentaire intéressant à l'envoi d'invitations « papier » et à l'intégration des informations sur le site Internet du Pôle de ressources. « L'effet » Résonances se traduit généralement par un regain des inscriptions aux actions dans les jours qui suivent sa parution. Ceci s'explique notamment par la diffusion relativement importante de la lettre, mais aussi par l'amplitude des structures, acteurs et territoires qu'elle touche. Il est d'ailleurs possible de s'abonner « gratuitement » à la lettre, par mail. Résonances est également le vecteur principal - avec le site internet - d'annonce de parution des publications éditées par le Pôle de ressources.

Les expériences ayant fait l'objet d'un article dans Résonances en 2010 :

Le Pôle de ressources accorde une importance, dans le choix des expériences, à plusieurs critères : la diversité des porteurs de projet, la diversité des territoires présentés, leur intérêt pour d'autres sites.

Une petite nouveauté a été expérimentée en 2010, dans cette rubrique. Alors que Résonances a présenté près de 120 expériences depuis ses débuts, et que certaines d'entre elles ont porté sur des thématiques similaires, l'équipe du Pôle de ressources a trouvé intéressant de pouvoir revenir, ponctuellement, sur quelques unes d'entre elles et de les réinterroger à la lumière de plusieurs années de pratique. Comment ont-elles évolué dans le temps ? Quel impact est mesurable à moyen terme ? En mars 2010, les démarches de démocratie participative de Fosses (présentée en 2001) et de Bezons (2004) ont ainsi fait l'objet d'un retour croisé sur expériences.

Ont par ailleurs été rédigés en 2010, les articles suivants :

- « *La médiation scolaire par et pour les élèves* » : Depuis trois ans, le collège La Bussie expérimente la médiation par les pairs via un projet partenarial avec l'association Génération Médiateurs. Respect de soi et des autres, apprentissage de la délibération, résolution de conflits, sont quelques uns des enjeux poursuivis par cette démarche.
(Janvier, association et collège, Vauréal)
- « *Centres sociaux et question discriminatoire* » : L'invention d'une rencontre » : La question de l'anti-discrimination s'impose aux centres sociaux au tournant des années 2000. À l'échelle du Val d'Oise, la Fédération départementale s'est saisie de cet objet afin de projeter les conditions et enjeux de l'intégration du registre discriminatoire dans l'organisation et les démarches-actions des centres sociaux.
(Février, fédération d'éducation populaire, Val d'Oise)
- « *Une gestion urbaine sur mesure et évolutive* » : Dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine à Argenteuil, le bailleur social ICF la Sablière a expérimenté une démarche aboutie de gestion urbaine de proximité intégrée au contenu et aux échéances du projet, prenant appui sur la valorisation et la mobilisation renforcées de ses équipes, de nouveaux services aux habitants et un effort en matière d'insertion professionnelle.
(Avril, Bailleur social, Argenteuil)
- « *Intégrer le registre discriminatoire dans le travail social* » : À son initiative, le service social départemental de Garges-lès-Gonesse s'est engagé, depuis 2009, dans une démarche de lutte contre les discriminations, illustrant la réappropriation grandissante de cette thématique par les acteurs locaux.
(Mai, Conseil général, Garges-lès-Gonesse)
- « *Cergy Mondial : une passerelle nommée football* » : Tandis que la coupe du monde de football se déroulait en Afrique du Sud, Cergy accueillait son mondial avec l'organisation, pour la sixième année consécutive, de Cergy Mondial par l'Association Pour la Rencontre (APR). Par-delà le football, l'action se place véritablement dans une dynamique de développement local.
(Juin, association, Cergy-Pontoise)
- « *Un « Monde D'apparts » au cœur de la rénovation urbaine* » : Les projets de rénovation urbaine représentent une nouvelle étape dans l'histoire des quartiers d'habitat social. Pour accompagner cette transition urbaine et sociale, un musée éphémère - « Monde D'apparts » - a pris forme dans le quartier des Doucettes de Garges-lès-Gonesse.
(Juillet-août, Ville, Garges-lès-Gonesse)
- « *Des ateliers relais pour prévenir le décrochage scolaire* » : La Ligue de l'enseignement du Val d'Oise coordonne un dispositif de prévention des risques de décrochage scolaire, les ateliers relais. Positionnés à Argenteuil, Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel, ils accueillent des collégiens en situation de rejet de l'institution scolaire et en voie de déscolarisation.
(Septembre, Mouvement d'éducation populaire et collèges, Argenteuil, Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel)
- « *L'éco-responsabilité comme principe de développement* » : La Ville de Bessancourt a lancé en 2010 son second Agenda 21, confirmant un engagement sur le long terme en matière de développement durable.
(Octobre, Ville, Bessancourt)
- « *Une ville mise en scène* » : En septembre 2010, la compagnie Corpus a proposé le premier épisode d'un spectacle théâtral, « Smile, la résidence du sourire », dont l'inspiration puisait dans la vie quotidienne des Jocassiens.
(Novembre, association et Ville, Jouy-le-Moutier)
- « *De parents à parents* » : L'appui et le soutien aux parents constituent un axe central du projet poursuivi par la Maison Pour Tous, centre social associatif implanté dans le quartier du Val d'Argent Nord.
(Décembre, association, Argenteuil)

Parmi les actualités abordées en actualités nationales ou régionales :

- Des informations calées sur la contractualisation des CUCS (prolongation des CUCS),
- Des informations (rapports, études, circulaires, appels à projets...) sur les thématiques prioritaires des CUCS :
 - L'emploi (évolution de l'emploi dans les ZUS ; bilan des ZFU ; cahiers des charges des maisons de l'emploi ; articulation entre État, missions locales et maisons de l'emploi ; dispositif de soutien à l'économie sociale et solidaire...),
 - La prévention de la délinquance et la citoyenneté (lancement du service civique ; charte sur le partage d'informations ; orientations en matière de vidéosurveillance ; bilan de l'application de loi de mars 2007 ; décisions et outils du SGCIPI...),
 - La santé (études et rencontres sur la santé mentale ; installation et organisation de l'Agence régionale de la santé...),
 - L'habitat et la rénovation urbaine (impact du PRU dans les ZUS ; études de sécurité publique dans les PRU ; propositions du mouvement HLM et d'acteurs associatifs au gouvernement en matière de logement...),
 - L'éducation (dispositifs existants ou nouveaux : PRE, programme CLAIR, internats d'excellence ; base documentaire sur le décrochage scolaire...).

D'autres informations, en lien avec la culture, la lutte contre les discriminations, la vie associative, la jeunesse, ainsi que des données de connaissance plus générales (démographiques notamment) ont également été traitées.

La rubrique « Brèves du Val d'Oise » :

Elle s'est faite l'écho d'initiatives locales ou départementales touchant aux thématiques suivantes :

- La démocratie participative (débat-formation des habitants sur le logement social ; quinzaine de la citoyenneté...),
- L'éducation (création d'ateliers relais...),
- La lutte contre les discriminations (formalisation d'un plan intercommunal de prévention et lutte contre les discriminations ; colloque sur l'égalité des chances ; lancement d'un jeu pédagogique « Save the city », permanences locales de la Halde...),
- L'insertion et l'emploi (expositions ; rencontres territoriales de l'emploi ; création d'atelier chantier insertion permanent...),
- La culture (démarches artistiques associant les habitants...),
- La santé (offre médicale en zone urbaine sensible ; permanences du CODES95 ; création d'outils sur la sexualité...),
- La vie associative (espaces d'appui aux porteurs de projet...),
- La solidarité (création d'épiceries sociales...).
- La rubrique a par ailleurs proposé quelques ressources plus institutionnelles concernant la réorganisation des services de l'État, la création d'une commission départementale de prévention des impayés de loyer, le lancement d'un observatoire départemental de l'enfance, les orientations du REAAP du Val d'Oise.

La rubrique « Ressources » :

Elle s'est attachée à proposer des ressources internet diversifiées, : sites consacrés au genre et aux violences faites aux femmes, au réseau culturel Agenda 21, aux discriminations, aux inégalités territoriales, aux ressources scientifiques sur la ville, à des dispositifs européens... Ces sites proposent généralement plusieurs entrées donnant accès à une connaissance statistique, à des expériences, à des ressources documentaires. Les articles et ouvrages sélectionnés et présentés dans cette même page ont aussi cherché à balayer le vaste champ social, en tentant de diversifier les sources et de privilégier des documents susceptibles de contribuer à la réflexion des acteurs.

Publications réalisées ou co-réalisées en 2010

« Projet territorial de cohésion sociale - enjeux et méthodes »

Synthèse issue d'un groupe de travail, ayant réuni des élu(e)s en charge de la Politique de la ville et des chefs de projets CUCS, 20 pages



Ce document se nourrit des principaux apports et échanges d'un espace de travail collectif portant sur la définition et l'élaboration d'un projet territorial de cohésion sociale, à partir d'une appréhension commune des enjeux liés à l'évolution de la Politique de la ville, la construction d'un point de vue partagé et d'un argumentaire stratégique et opérationnel. Plusieurs entrées sont développées : un projet territorial de cohésion sociale fondé sur des valeurs et des principes d'intervention (comprendre et partager la notion de cohésion sociale ; s'inspirer des fondements de la Politique de la ville), des conditions de réussite d'un projet territorial de cohésion sociale (un mode projet et son corollaire, l'évaluation ; une gouvernance dédiée et un positionnement stratégique du binôme élu(e)-chef de projet ; une production de connaissance et d'intelligence collectives ; une approche du partenariat renouvelé ; une participation des habitants).

« La gestion urbaine de proximité : une démarche au cœur du développement des territoires »

Dossier thématique issu d'un groupe de travail, réuni entre décembre 2009 et avril 2010, avec des représentants de Villes, bailleurs et État, 30 pages



Le document retrace les principaux apports et outils développés à l'occasion de ce groupe de travail, prenant appui sur l'expertise d'HTC (animateur du groupe de travail), des démarches portées par les membres du groupe ou d'autres territoires en France. Il aborde une gestion urbaine positionnée au cœur des enjeux de développement local, au regard de ses enjeux stratégiques (finalités, évolution des organisations, gouvernance...), thématiques (champs d'intervention, thématiques récurrentes) et méthodologiques (processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une démarche, outils et conditions de réussite du pilotage, de l'animation, de la relation aux habitants, articulation avec les différentes phases de la rénovation urbaine...).

« La rénovation urbaine est-elle une politique de justice sociale ? »

Synthèse de Petit-déjeuner du Pôle, 12 pages



En France comme dans d'autres pays, la rénovation urbaine s'affirme comme un puissant levier de la transformation des conditions de vie dans les quartiers déshérités. À l'aune de la justice sociale, les intentions comme les effets de cette politique apparaissent ambivalents. La mixité sociale profite-t-elle aux plus désavantagés ? À l'occasion d'un petit-déjeuner du Pôle, Thomas Kirsbaum, sociologue, s'est appuyé sur les résultats d'enquêtes de terrain menées en France et aux États-Unis, pour interroger les hypothèses fondatrices de la rénovation urbaine et proposer une première analyse de l'impact de cette politique, avant de définir plusieurs conditions pour une rénovation urbaine équitable.

« Santé mentale et souffrance psychique : Quelques points de repères conceptuels et d'approche de la problématique dans les territoires en Politique de la ville du Val d'Oise »

Document élaboré en vue d'une démarche de qualification, 14 pages



Conçu à partir de recherches documentaires (littérature grise, diagnostics territoriaux) et d'entretiens ou échanges avec quelques acteurs ressources dans le Val d'Oise, le document propose des éléments de connaissance : définitions des notions de santé mentale et souffrance psychique, premier repérage des acteurs concernés par ces questions, identification de constats et de pistes de travail possibles.



« De l'utilité des associations dans le développement social territorial du Val d'Oise »
Synthèse d'une journée thématique départementale, 23 pages

Cette publication synthétise les principaux points de vue et positionnements exprimés durant une journée d'échanges, qui a permis de mettre en débat - avec des élus, administrations et associations du Val d'Oise - les questions sur l'utilité des associations dans le développement social territorial du Val d'Oise. Elle explore ainsi l'identité associative, analyse l'état des relations entre acteurs publics et associatifs, avant de proposer des pistes pour repenser les cadres de la coopération.



« La médiation sociale : enjeux, cadre et conditions d'exercice »
Dossier du participant d'un cycle de qualification, 18 pages

Ce dossier reprend de manière synthétique, plusieurs des supports utilisés à l'occasion du cycle de qualification « La médiation sociale, enjeux, cadre et conditions d'exercice » (charte de référence de la médiation sociale, référentiels d'emploi technicien(ne) médiation services, guide sur l'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale...).



« Des fiches pour aider à l'animation de temps de sensibilisation à la lutte contre les discriminations »
Actualisation d'un kit pédagogique, 22 pages

Le Pôle de ressources a actualisé début 2010 un kit pédagogique réalisé en 2007 (fiches et CDROM) pour aider des professionnels à animer des temps de sensibilisation sur la thématique de la lutte contre les discriminations auprès de petits groupes d'acteurs. Les fiches proposent des repères et outils en matière de contenus et méthodes : Que sont les discriminations ? Quelle est l'ampleur du phénomène ? Que dit la loi ? Quels sont les lieux d'aide aux victimes ? Comment organiser une action de sensibilisation de 2-3 heures ? À partir de quelle trame et supports ?



« Pratiques culturelles, pratiques citoyennes »
Rapport réalisé suite à une recherche action conduite par le Laboratoire de géographie MRTE de l'Université de Cergy-Pontoise en partenariat avec le Pôle de ressources, 107 pages

Pour approfondir son engagement à la croisée de l'action culturelle et du développement social urbain, le Pôle de ressources s'est associé à l'Université de Cergy-Pontoise pour construire une recherche-action, qui portait l'ambition d'éclairer les perceptions, représentations et pratiques culturelles et artistiques des habitants des quartiers d'habitat social, à partir de trois sites : Bezons, Ermont et Goussainville. L'enquête de terrain, réalisée entre mars et juin 2010, s'est appuyée sur une centaine d'entretiens individuels et collectifs d'habitants. Ils ont visé à recueillir leur parole pour mieux comprendre comment était vécue la culture au quotidien, les liens entretenus avec la ville et le quartier d'habitation, la nature et la fréquence des activités culturelles et artistiques, les expériences et aspirations en matière de culture. Le rapport de recherche entend ainsi apporter des éléments de connaissance sur le rapport des habitants des territoires de la Politique de la ville à la culture, et constituer des points d'appui pour les acteurs locaux dans la perspective de projets culturels et artistiques participatifs.



« **Les ateliers santé ville. Une plus-value locale pour la réduction des inégalités de santé** »

Synthèse de 3 visites sur site et d'une rencontre de restitution, organisées par le Pôle de ressources, Profession Banlieue (Seine-Saint-Denis), et le pôle ressources de la Délégation à la Politique de la ville et de l'intégration de Paris (DPVI), 70 pages

La synthèse présente dans un premier temps les approches spécifiques des trois sites visités (Aubervilliers et ses démarches de santé communautaire, Gonesse et la déclinaison de son ASV en plan local de santé publique, Nanterre et son observatoire local de la santé, ainsi que son action sur la santé des résidents des foyers de travailleurs migrants). Dans un second temps, le document propose une lecture des enseignements mis en exergue en termes de thématique, d'organisation et de méthode. À partir de ces entrées, la contribution des ateliers santé ville à la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé est mise en lumière, soulignant la pertinence de cet outil développé dans le cadre de la Politique de la ville.



« **Mobilités au quotidien** »

Dossier paru dans la revue Projet, suite à un colloque organisée par le CERAS en partenariat avec le Pôle de ressources, Profession Banlieue et l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Plaine de France. Projet n° 314, Editions CERAS, 30 pages

La mobilité est à la fois évidence, nécessité et exigence des sociétés urbaines : quotidienne, professionnelle, résidentielle, elle représente un des facteurs du renforcement des inégalités sociales. Afin d'analyser les enjeux et les défis de la mobilité au quotidien, le dossier confronte les réflexions d'acteurs (notamment porteurs d'initiatives sur le territoire de Plaine de France) et de chercheurs autour de cette problématique.

La diffusion des publications et leur appréciation

Les publications réalisées par le Pôle de ressources sont diffusées gratuitement en deux versions :

- papier, avec un envoi systématique,
 - aux participants à l'action ayant donné lieu à la publication,
 - à 150 acteurs clés : chefs de projet CUCS, élu(e)s (maires et présidents d'EPCI, adjoints à la Politique de la ville, élu(e)s du Conseil général (vice-président à la Politique de la ville, membres de la commission permanente Politique de la ville), responsables de Politique de la ville et animatrices territoriales du Conseil général, responsables institutionnels nationaux, régionaux départementaux (SGCIV, ACSE, ANRU, Préfecture de région et de département), délégués du préfet, financeurs du Pôle de ressources, adhérents à l'association, centres de ressources... Cet envoi est complété par une liste d'acteurs plus ciblée en fonction de la thématique de la publication,
- électronique : via le site Internet du Pôle de ressources (Cf. partie sur le site Internet du Pôle de ressources), donnant ainsi un accès intégral et libre à l'ensemble des personnes intéressées par les publications, et valorisant les productions issues d'analyses, d'apports et de pratiques val d'oisiennes et d'experts ou chercheurs.

S'il est difficile d'appréhender la réelle appropriation des publications dans les pratiques professionnelles, plusieurs retours « spontanés » de professionnels et d'élu(e)s dans le département ont souligné leur intérêt envers celles-ci, tant sur le plan des contenus (avec notamment l'équilibre entre les analyses des enjeux, le décryptage de pratiques, les points clés méthodologiques), que sur la forme (un format de synthèse privilégié par rapport à un rendu exhaustif des actions).

Ces choix du Pôle de ressources ont aussi intéressé d'autres centres de ressources Politique de la ville en France, certains se rapprochant de l'équipe pour mieux saisir les pratiques de capitalisation dans le Val d'Oise, leurs atouts et limites.

Analyses statistiques de fréquentation

Récapitulatif des données statistiques par type d'acteur

Récapitulatif des données statistiques par territoire

Comparaison des données statistiques 2008-2010

Récapitulatif des données statistiques par type d'acteur

		Nombre de séances	En nombre de 1/2 journées	Nombre de participants différents	Nombre de participants (cumulés)	Ville	Communauté d'agglomération	Association	Etat	Conseil général	CAF	Bailleur	Autre
Cycles de qualification	Intégrer le registre discriminatoire dans l'action territoriale	1	2	14	14	6		2		4		2	
	La médiation sociale : enjeux, cadre, conditions d'exercice	2	4	16	30	5		25					
	Quelle politique locale de la jeunesse aujourd'hui ?	2	4	26	48	28		10	4	6			
	Total Cycles de qualification	5	10		92	39	0	37	4	10	0	2	0
<i>Pourcentage</i>						42,4	0,0	40,2	4,3	10,9	0,0	2,2	0,0
Ateliers	Culture et Politique de la ville : de l'intention aux projets	2	2	33	35	25	2	6	1	1			
	Agir contre la crise du logement dans le Val d'Oise	3	3	81	93	42	1	26	7	2		15	
	Rénovation urbaine et développement durable	5	5	8	21	21							
	Coopérations entre démarches de santé et de développement durable	1	1	19	19	13		4	1	1			
	Coopérations entre démarches de prévention de la délinquance et de réussite éducative	1	1	14	14	14							
	L'engagement des Intercommunalités dans la Politique de la ville : quelle situation en Île-de-France ?	1	1	17	17	5	5		1	3	1		2
	Total Ateliers	13	13		199	120	8	36	10	7	1	15	2
<i>Pourcentage</i>						60,3	4,0	18,1	5,0	3,5	0,5	7,5	1,0
Groupes de travail	Analyse des pratiques professionnelles (équipes PRE)	4	4	33	73	73							
	Échanges entre chefs de projet CUCS	2	2	23	27	22							5
	Évaluation des CUCS (chefs de projet)	1	1	7	7	6	1						
	Du projet de territoire au dispositif contractuel	5	5	23	66	61	5						
	Échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais	4	4	21	38			35	2			1	
	Clauses d'insertion dans les PRU	1	1	13	13	5	3	2	3				
	Gestion urbaine de proximité	5	5	22	54	41	3		2			8	
	Échanges entre coordinateurs ASV	1	1	4	4	4							
	Démarche de LCD - Territoire des Rives de Seine	4	4	9	19	10		2		7			
	Strat. d'action coll. en matière de LCD... (Plan de lutte)	4	4	13	22	2	2	12	2				4
	Engagement des RH face aux LCD (Plan de lutte)	1	2	10	10	9	1						
	Dimension coll. de la LCD - Participation... (Plan de lutte)	5	5	11	34	6	1	15		9	3		
	Réseau acteurs juridiques en mat. de LCD (Plan de lutte)	2	2	6	9			6					3
	Échanges entre coordinateurs CLSPD	1	1	5	5	4	1						
Total Groupes de travail	40	41		381	243	17	72	9	16	3	9	12	
<i>Pourcentage</i>						63,8	4,5	18,9	2,4	0,5	0,8	2,4	1,5
Petits déjeuners du Pôle	Démocratie participative, impératif délibératif, empowerment	1	1	40	40	32		3	2	1	1		1
	La fabrique des politiques publiques	1	1	44	44	18	3	11	5	5	1	1	
	Total Petits déjeuners du Pôle	2	2		84	50	3	14	7	6	2	1	1
<i>Pourcentage</i>						59,5	3,6	16,7	8,3	7,1	2,4	1,2	1,2
Rencontres Observations et territoires	Santé et territoires : regards croisés dans le Val d'Oise	1	0,5	25	25	17		6		2			
	Victimisation et sentiment d'insécurité en IdF et VO	1	0,5	21	21	15	3			2		1	
	Discrimination territoriale à l'embauche à l'encontre des jeunes qualifiés : une évaluation dans le Val d'Oise	1	0,5	27	27	8	3	7	6	2	1		
	Total Rencontres Observations et territoires	3	1,5		73	40	6	13	6	6	1	1	0
<i>Pourcentage</i>						54,8	8,2	17,8	8,2	8,2	1,4	1,4	3,5
Recherches-actions et études	Pratiques culturelles, pratiques citoyennes	6	12	84	105								105
	Modes de coopération locale associations - institutions	1	1	8	8			8					
	Santé mentale et souffrance psychique... 1re approche	4	4	15	15	4		6		2			3
	Total Recherches-actions	11	17		128	4	0	14	0	2	0	0	108
<i>Pourcentage</i>						3,1	0,0	10,9	0,0	1,6	0,0	0,0	84,4
Autres Rencontres	Journée « Projets culturels et pratiques culturelles habitantes : conditions et enjeux d'une réciprocité »	1	2	88	88	36	4	29	5	8	6		
	Rencontre de restitution de la recherche-action « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes »	1	1	10	10	10							
	Journée « Quelles(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures ? »	1	2	79	79	18		56	2	1	2		
	Journée régionale « La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité. Le partage de l'espace en Île-de-France »	1	2	112	112	45	1	21	19	6		7	13
	Matinée d'échanges : la GUP, une démarche au cœur du développement des territoires	1	1	32	32	22	1		5			3	1
	Matinée d'information sur les ressources juridiques en matière de LCD dans l'Est du Val d'Oise	1	1	16	16	9		4		3			
	Matinée de sensibilisation à la LCD - Territoire des Rives de Seine	1	1	21	21	13		5		2			1
Total Autres rencontres	7	10		358	153	6	115	31	20	8	10	15	
<i>Pourcentage</i>						42,7	3,9	32,1	8,7	5,6	2,2	125,0	4,2
Formation	Méthodologie de projet pour les porteurs de projets de soutien à la parentalité	2	4	5	10			10					
	Total Formations	2	4		10	0	0	10	0	0	0	0	0
<i>Pourcentage</i>													
TOTAL ACTIONS DE QUALIFICATION DU PÔLE DE RESSOURCES		83	98,5		1325	649	40	311	67	67	15	38	138
<i>Pourcentage</i>						49,0	3,0	23,5	5,1	5,1	1,1	2,9	10,4

Récapitulatif des données statistiques par territoire

		Nombre de séances	En nombre de 1/2 journées	Nb participants différents	Nb participants (cumulés)	CA Val de France	CA Cergy-Pontoise	CA Vallée de Montmorency	CA Argenteuil Bezons	CA Val et Forêt	CA Roissy Portes de France	CA Hauts Val d'Oise	CUCS Hors agglo	Hors CUCS	Val d'Oise	Hors Val d'Oise	
Actions de qualification du Pôle de ressources programmées en 2010	Cycles de qualification	Intégrer le registre discriminatoire dans l'action territoriale	1	2	14	14			10							4	
		La médiation sociale : enjeux, cadre, conditions d'exercice	2	4	16	30	8	1	2	4	8		3	2		2	
		Quelle politique locale de la jeunesse aujourd'hui ?	2	4	24	48	6	16	1	2	7		4	5	3	2	2
		Total Cycles de qualification	5	10	92	92	14	17	3	16	15	0	7	7	3	8	2
			<i>Pourcentage</i>				15,2	18,5			16,3	0,0		7,6	3,3		2,2
	Ateliers	Culture et Politique de la ville : de l'intention aux projets	2	2	33	35	9	5	1	6	2		3	1	5	3	
		Agir contre la crise du logement dans le Val d'Oise	3	3	81	93	14	21	6	13	7	2	2	4	3	12	9
		Rénovation urbaine et développement durable	5	5	8	21			6			7		8			
		Coopérations entre démarches de santé et de développement durable	1	1	19	19	2	4			2			3	4	4	
		Coopérations entre démarches de prévention de la délinquance et de réussite éducative	1	1	14	14	1	2	1				2	6			2
		L'engagement des Intercommunalités dans la Politique de la ville : quelle situation en Île-de-France ?	1	1	17	17	1	5	1	2				1	1	3	3
			13	13	199	199	27	37	15	21	11	9	4	25	9	24	17
			<i>Pourcentage</i>						7,5			4,5		12,6	4,5		8,5
	Groupes de travail	Analyse des pratiques professionnelles (équipes PRE)	4	4	33	73	5	21	2	16				29			
Échanges entre chefs de projet CUCS		2	2	23	27	2	4	7	3	2		2	2			5	
Évaluation des CUCS (chefs de projet)		1	1	7	7		4				1	1	1				
Du projet de territoire au dispositif contractuel		5	5	23	66	6	28		2	6	10	2	8			4	
Échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais		4	4	21	38	12	4	3	8	1			5		5		
Clauses d'insertion dans les PRU		1	1	13	13	1	2	1	4		2	1			2		
Gestion urbaine de proximité		5	5	22	54	5	15	10	3		4	2	4		7	4	
Échanges entre coordinateurs ASV		1	1	4	4	2	2										
Démarche de LCD - Territoire des Rives de Seine		4	4	9	19				19								
Strat. d'action coll. en matière de LCD... (Plan de lutte)		4	4	13	22	20										2	
Engagement des RH face aux LCD (Plan de lutte)		1	2	10	10	8							2				
Dimension coll. de la LCD - Participation... (Plan de lutte)		5	5	11	34	34											
Réseau acteurs juridiques en mat. de LCD (Plan de lutte)		2	2	6	9	3										4	2
		40	41	381	381	98	81	23	55	10	17	9	51	2	18	17	
		<i>Pourcentage</i>				25,7	21,3	6,0	14,4	2,6	4,5	2,4	13,4	0,5		4,5	
Petits déjeuners du Pôle	Démocratie participative, impératif délibératif, empowerment	1	1	40	40	6	5	1	1	3	14		4	2	1	3	
	La fabrique des politiques publiques	1	1	44	44	7	7	1	6	2	1	1	6	2	10	1	
	Total Petits déjeuners du Pôle	2	2	84	84	13	12	2	7	5	15	1	10	4	11	4	
		<i>Pourcentage</i>				15,5	14,3	2,4	8,3	6,0	17,9	1,2	11,9	4,8	13,1	4,8	
Rencontres Observations et territoires	Santé et territoires : regards croisés dans le Val d'Oise	1	0,5	25	25	3	8	2	1	5			2	2	2		
	Victimation et sentiment d'insécurité en IdF et VO	1	0,5	21	21		8			4	2	1	1	3	2		
	Discrimination territoriale à l'embauche à l'encontre des jeunes qualifiés : une évaluation dans le Val d'Oise	1	0,5	27	27	12	3			2			3		7		
	Total Rencontres Observations et territoires	3	1,5	73	73	15	19	2	1	11	2	1	6	5	11	0	
		<i>Pourcentage</i>				20,5	26,0	2,7	1,4	15,1	2,7	1,4	8,2	6,8	15,1	0,0	
Recherches-actions et études	Pratiques culturelles, pratiques citoyennes	6	12	84	105				29	38			38				
	Modes de coopération locale associations - institutions	1	1		8	1	1	1							5		
	Santé mentale et souffrance psychique... 1re approche	4	4		15	1	5	1	1				3		3	1	
	Total Recherches-actions	11	17	128	128	2	6	2	30	38	0	0	41	0	8	1	
		<i>Pourcentage</i>				1,6	4,7	1,6	23,4	29,7	0,0	0,0	32,0	0,0	6,3	0,8	
Autres Rencontres	Journée « Projets culturels et pratiques culturelles habitantes : conditions et enjeux d'une réciprocité »	1	2	88	88	10	19	2	3	2			6	6	22	18	
	Rencontre de restitution de la recherche-action « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes »	1	1	10	10				2	6			2				
	Journée « Quelles(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures ? »	1	2	79	79	9	16	9	1	6	3	6	9	8	7	5	
	Journée régionale « La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité. Le partage de l'espace en Île-de-France »	1	2	112	112	5	5		3				3			96	
	Matinée d'échanges : la GUP, une démarche au cœur du développement des territoires	1	1	32	32	4	5	6	2		2	1	6			6	
	Matinée d'information sur les ressources juridiques en matière de LCD dans l'Est du Val d'Oise	1	1	16	16	16											
	Matinée de sensibilisation à la LCD - Territoire des Rives de Seine	1	1	21	21		4		16	1							
		7	10	358	358	44	49	17	27	15	5	7	26	14	29	125	
		<i>Pourcentage</i>				12,3	13,7	4,7	7,5	4,2	1,4	2,0	7,3	3,9	8,1	34,9	
Formation	Méthodologie de projet pour les porteurs de projets de soutien à la parentalité	2	4	5	10	2		2					2	4			
	Total Formations	2	4	10	10	2	0	2	0	0	0	0	2	4	0	0	
		<i>Pourcentage</i>															
TOTAL ACTIONS DE QUALIFICATION DU PÔLE DE RESSOURCES		83	98,5	1325	1325	215	221	66	157	105	48	29	168	41	109	166	
		<i>Pourcentage</i>				16,2	16,7	5,0	11,8	7,9	3,6	2,2	12,7	3,1	8,2	12,5	

Comparaison des données statistiques 2008-2010

Actions de qualification du Pôle de ressources

	Nb de séances	En nb de 1/2 journées	Nb de participants (cumulés)	Nb de participants val d'oisieus différents
2010	83	98,5	1325	642
2009	69,5	85	1133	528
2008	65,5	70,5	1162	nc

Formats d'action de qualification

	Cycles de qualif.	Ateliers	Groupes de travail	Petits déjeuners	Rencontres Obs.-terr.	Séminaires	Études	Recherches actions	Autres rencontres	Formations	Nb d'actions total
2010	3	6	14	2	3		1	2	7	1	39
2009	5	2	15	1	1	1	3	1	8	2	39
2008	2	4	9	2	4	1	1		5	1	29

Participation aux actions de qualification par type d'acteur

	Ville	Com. d'aggl.	Association	État	Conseil général	CAF	Bailleur social	Autre
2010	49	3	23,5	5,1	5,1	1,1	2,9	10,4
2009	53,8	4,9	23,1	5,2	7,6	0,4	1,4	3,6
2008	52,6	3,9	22,6	5,2	7,7	1,7	2,6	3,4

Participation aux actions de qualification par territoire

	CA Val de France	CA Cergy-Pontoise	CAVAM	CA Argenteuil-Bezons	CA Val et Forêt	CA Roissy Portes de France	CA Hauts de Val d'Oise	CUCS hors agglo	Hors CUCS	Val d'Oise	Hors Val d'Oise
2010	16,2	16,7	5	11,8	7,9	3,6	2,2	12,7	3,1	8,2	12,5
2009	21,1	21,2	3,6	8,4	3,5	1,9	2,1	9,7	2,4	8,6	17,5
2008	21,5	12,6	3	9,1	4	1,7	2,9	7,7	0,8	16,3	19,1

Quelques éléments de commentaire des données statistiques

Les analyses tirées du recueil statistique des actions réalisées par le Pôle de ressources méritent, pour certains résultats, d'être pondérées. À titre d'exemple, une journée départementale qui serait centrée sur un type d'acteurs (associations par exemple), ou un thème spécifique (le travail social), voire une action liée à un territoire donné, augmenterait, de fait, la masse des acteurs associatifs, des intervenants sociaux ou des acteurs dudit territoire. De même, une année comportant l'organisation de plusieurs journées départementales ou régionales, impacterait le nombre total de participants sur une année, pouvant marquer des écarts entre plusieurs années.

Néanmoins, appréhendés dans la durée (le Pôle de ressources procède à ce mode de recueil statistique depuis quatre ans), ces chiffres dégagent quelques tendances.

> Au regard du nombre d'actions de qualification réalisées et de leur format :

Le nombre d'actions de qualification portées par le Pôle de ressources en 2010 (39) est équivalent à celui de 2009 (contre 29 en 2008). Par contre, le nombre de séances animées est en forte hausse (83, contre 69,5 en 2009 et 65,5 en 2008), tout comme le nombre de demi-journées de qualification (98,5 en 2010, 85 en 2009, 70,5 en 2008), ce qui s'explique par une hausse des actions organisées sur plusieurs séances.

Quelques éléments de commentaire concernant les formats d'action :

- une reprise des ateliers thématiques (6 ateliers pour 13 séances, contre 2 ateliers et 2 séances en 2009). Outre la poursuite de démarches engagées en 2009 (« Culture et Politique de la Politique de la ville : de l'intention aux projets »), des ateliers ont été organisés pour traduire l'intention de l'association en 2010 de faire réfléchir ensemble des professionnels en charge de dispositifs singuliers, mais aux passerelles existantes. Ce fut le cas avec les ateliers « Prévention et réussite éducative » (coordinateurs des CL(I)SPD et des PRE), « Santé, Politique de la ville et développement durable » (coordinatrices ASV, chargés de mission développement durable et autres professionnels de la santé et du développement social urbain), ou « Rénovation urbaine et développement durable » (chefs de projet rénovation urbaine, chefs de projet CUCS, chargés de mission Agenda 21),
- le réinvestissement des Petits-déjeuners du Pôle (2 en 2010) et des rencontres Observations et territoires (3 en 2010). Ces deux formats d'action n'avaient été organisés qu'une fois en 2009, compte-tenu du départ de la personne de l'équipe en charge de leur organisation. L'arrivée de la nouvelle chargée d'information, de gestion documentaire et d'animation multimédia et une réaffectation des missions en interne ont permis de reprendre le rythme habituel de ces rendez-vous.
- la stabilité du nombre des groupes de travail (14 en 2010, 15 en 2009). Ils sont essentiellement constitués autour de corps professionnels en lien avec un dispositif (en continuité des années précédentes pour les groupes rattachés aux PRE, CUCS, CLSPD, Clauses d'insertion dans le cadre des PRU, Adultes-relais ; en renouvellement pour le groupe réunissant les coordinatrices ASV du département) ou à un degré moindre, autour d'une thématique (lutte contre les discriminations, gestion urbaine de proximité). 4 groupes sont spécifiquement animés dans le cadre du Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations (Est du Val d'Oise). Cette stabilité (après des hausses constantes les années précédentes) était souhaitée par l'équipe, pour deux raisons : une difficulté, au vu de l'effectif du Pôle de ressources

à assumer l'animation d'un plus grand nombre de groupes de travail (à fréquence, organisation et suivi réguliers) ; le souci de ne pas trop segmenter les approches et formats de travail en fonction des seuls dispositifs de la Politique de la ville,

- concernant les « Rencontres » - journées ou demi-journées départementales ou régionales -, plus de la moitié d'entre elles ont été construites en partenariat avec des acteurs ressources val d'oisien ou hors du département en lien avec la thématique considérée (Journées « Culture et Politique de la ville », organisée avec l'Université de Cergy-Pontoise et l'ADIAM95, « Quelle(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures ? » avec les fédérations des MJC95 et des Centres sociaux et socioculturels, « La Ville, lieu d'accueil et d'hospitalité » avec les autres centres de ressources Politique de la ville franciliens...). Cette approche partenariale, pour des formats de ce type, revêt un double intérêt, sur le fond - dans la construction des contenus des rencontres -, sur la forme - avec une participation à ces rencontres de publics associés aux réseaux des partenaires qui, pour certains, sont un peu plus éloignés du Pôle de ressources (ex. : les directions d'action culturelle ou responsables de lieux culturels dans le département).

> Au regard de la fréquentation aux actions de qualification :

1325 personnes (en cumulé) ont participé à une action de qualification portée par le Pôle de ressources (contre 1133 en 2009 et 1162 en 2008). Cette donnée, en hausse, s'inscrit principalement dans le contexte d'augmentation du nombre de Petits déjeuners du Pôle, de Rencontres Observations et territoires, et de la mobilisation induite par la recherche-action « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes ».

Une relative parité existe également entre la participation aux formats de travail récurrents (cycles de qualification, groupes de travail, formations, certains des ateliers thématiques) et les actions plus ponctuelles (journées, Petits-déjeuners du Pôle, rencontres Observations et territoires...) ouvertes à un large public. Comme pour les années précédentes, cette donnée intéresse le Pôle de ressources, dans la mesure où le travail en profondeur et l'impact qualitatif lui paraissent être favorisés par les actions qui s'inscrivent dans la durée.

Le perfectionnement en 2010 d'un outil de recueil statistique instauré en 2009 permet par ailleurs d'analyser plus finement les notions de personnes différentes (et non seulement cumulées) du Val d'Oise, de fréquentation aux actions, mais aussi de profil des participants.

Au total, 642 personnes différentes ont participé à une ou plusieurs actions de qualification portées directement par le Pôle de ressources, ce qui, toutes actions confondues, indique qu'en moyenne, un professionnel a participé à 2 actions. Le delta des participations pour une même personne allant de 1 à 11.

Sur les 642 personnes, un tiers a participé à plusieurs actions. Comme pour 2009, il est intéressant de constater que ces personnes ne se sont pas forcément limitées à un seul type d'action (un groupe de travail récurrent). Assez régulièrement, les professionnels concernés par une thématique particulière se sont saisis de plusieurs des formats de travail proposés par le Pôle de ressources en lien avec ladite thématique. D'autres se sont appropriés la dimension transversale de l'action de l'association, par intérêt direct avec la fonction exercée ou par intérêt plus général.

Concernant les actions récurrentes, en moyenne, 14 personnes différentes ont participé à chacun des 14 groupes de travail animés en 2010 (pour une moyenne de 9,5 participants par séance du groupe de travail).

Les cycles de qualification ont réuni 19 personnes différentes en moyenne (avec 18,4 participants à chaque séance). Les ateliers ont mobilisé 29

Participation aux formats d'action récurrents (détail)

Format d'action récurrent	Nb de participants différents en moyenne par format	Nb de participants en moyenne par séance (cumulés)
Cycle de qualification	19 (16 en 2009)	18,4 (13,7 en 2009)
Groupe de travail	14 (16 en 2009)	9,5 (12,7 en 2009)
Atelier	29 (17 en 2009)	15,3 (17,5 en 2009)

personnes en moyenne (avec 15,3 participants à chaque séance). Les données fluctuent d'une année sur l'autre, mais sont difficiles à interpréter tant les thèmes de ces formats s'adressent, en fonction des cas, à un panel plus ou moins large d'acteurs (ex : le groupe des coordinatrices ASV ne concernait que 4 professionnelles, tandis que celui sur les analyses des pratiques professionnelles des équipes PRE était ouvert à un spectre d'acteurs plus important).

Le Pôle de ressources propose cette année une nouvelle classification au regard du profil des participants (cf tableau ci-contre).

Cette répartition apporte quelques clés de lecture : un quart des participants est directement issu de métiers liés à la mise en œuvre directe de la Politique de la ville. Parmi eux, la quasi totalité des chefs de projet CUCS du département (ainsi que quelques autres des Yvelines ou des Hauts-de-Seine) sont représentés. Il en est de même pour les coordinateurs PRE, ASV, clauses d'insertion dans les PRU. Ce peut être un signe de l'intérêt qu'ils trouvent aux actions proposées directement à leur intention ou plus globales.

Profil des participants aux actions de qualification en 2010

Professionnels en pilotage ou animation directe de la Politique de la ville (CUCS, PRE, CL(I)SPD, ASV, GUP, PRU, Clauses d'insertion dans les PRU, agents de développement local, médiateurs adultes relais, délégués du préfet)	24,73%
Professionnels intervenant dans le champ du droit commun (Directions et équipes de collectivités, institutions, associations : jeunesse, culture, emploi, développement économique, santé, travail social...)	37,4%
Professionnels de structures de proximité (Associations de quartier, équipements socioculturels)	26,76%
Élus (territoriaux ou associatifs)	7,04%
Autres (consultants, étudiants, stagiaires...)	4,07%

Le Pôle de ressources touche également fortement les directions et équipes de droit commun (plus de 37%). Cette donnée est intéressante car ces acteurs contribuent également à la mise en œuvre de politiques publiques de solidarité et de développement dans les territoires prioritaires de la Politique de la ville (emploi, logement, culture, santé...). Sont représentées à part égale les directions de services et leurs équipes.

Les professionnels des structures de proximité - au plus près des populations - représentent aussi plus d'un quart des participants.

Enfin 7% des participants sont élus (plus de 5% de collectivités, près de 2% d'associations). Si un format de travail a cherché à les mobiliser spécifiquement (groupe de travail sur le projet territorial de cohésion sociale), nombreuses sont les autres actions auxquelles se sont associés des élu(e)s, apportant une plus-value dans le croisement des regards et des analyses et contribuant à la construction d'une culture commune sur les problématiques des territoires, les thématiques du DSU ou des modes d'intervention spécifiques.

> Au regard des acteurs et de leurs territoires d'intervention :

Dans leurs grandes masses, les répartitions des types d'acteurs des années précédentes se retrouvent en 2010, avec près de 23% d'acteurs associatifs, 14% d'institutions départementales (État, Conseil général, CAF, bailleurs sociaux,...). La proportion de participants issus des villes et communautés d'agglomération (équipes CUCS, services municipaux, élus), a légèrement baissé (52% en 2010 contre 59% en 2009) au profit des « autres acteurs » (étudiants, stagiaires, cabinets d'études, organismes départementaux ou régionaux : IAU-IDF, ORS...).

Cette répartition continue de refléter les deux cœurs de cible du Pôle de ressources : les professionnels des collectivités territoriales et les associations, acteurs clés du portage et de la mise en œuvre de la Politique de la ville dans les territoires val d'oisiers.

Les principaux territoires intercommunaux représentés sont ceux des agglomérations de Cergy-Pontoise et de Val-de-France (plus de 16% chacun), d'Argenteuil-Bezons (environ 12%), ainsi que des CUCS hors agglomération (près de 13%). Cette prépondérance est corrélée avec le nombre de sites en Politique de la ville de ces territoires, ou la taille des collectivités concernées. En 2010, les professionnels des communautés d'agglomération Val-et-Forêt (près de 8%) et de la Vallée de Montmorency (5%) ont participé plus souvent aux démarches du Pôle de ressources que les années précédentes. Dans les années à venir, le Pôle de ressources tentera de continuer à veiller à cette diversité des territoires représentés.

Enfin, la part de professionnels hors Val d'Oise reste importante (près de 13%). Elle traduit d'abord l'effort collectif des centres de ressources franciliens pour développer des actions à portée régionale. Ensuite, le Pôle de ressources se trouve régulièrement sollicité par des professionnels de départements franciliens non couverts par un centre de ressources, qui souhaitent s'inscrire à une action de qualification (groupes de travail PRE, GUP, projet territorial de cohésion sociale ; journées...) ce que le Pôle de ressources accepte dès lors que l'action en question n'est pas directement reliée à une problématique d'un territoire.

Annexes

Réseau national des centres de ressources Politique de la ville

Fiche d'identité et administration du Pôle de ressources

Réseau national des centres de ressources Politique de la ville

En sus des actions présentées précédemment et menées sur le territoire du Val d'Oise, le Pôle de ressources a poursuivi son engagement au sein du réseau national des centres de ressources Politique de la ville.

En 2010, le réseau, réuni à cinq reprises (rencontres de 2 jours), a notamment traité et travaillé sur les sujets suivants : la mutualisation des missions d'information et de documentation entre centres de ressources ; l'appréhension des réformes (RGPP, réforme des collectivités territoriales, réforme fiscale) ; le développement durable et la Politique de la ville ; la prévention de la délinquance.

À noter par ailleurs, l'action de l'association des directeurs des centres de ressources Politique de la ville - Question de ville -, au sein de laquelle participe activement la direction du Pôle de ressources.

Ce réseau regroupe les responsables des 18 centres de ressources existants. Il a pour objet l'échange de pratiques et le partage d'informations, ainsi que la promotion et la défense du rôle et de la place des centres de ressources dans la Politique de la ville et le développement social urbain.

Fiche d'identité et administration du Pôle de ressources

Nom : Pôle de ressources Ville et développement social

Adresse : 8, place de France 95200 Sarcelles

Date de création : 1er octobre 1998

Statut juridique : Association loi 1901

N° SIRET : 421 153 099 000 21 / Code APE : 913 E

Objet (article 1 des statuts de l'association) :

- Faciliter la mise en réseau et l'échange entre les différents acteurs du Val d'Oise intervenant dans le champ de la politique de la ville et du développement social,
- Soutenir la qualification professionnelle de ces acteurs, en partenariat avec les centres de ressources existants (centres de documentation et de formation, universités...),
- Capitaliser et diffuser l'information relative à la Politique de la ville et au développement social, en direction de tous les acteurs concernés du Val d'Oise,
- Échanger les savoir-faire avec les autres centres de ressources de la Politique de la ville du réseau d'île-de-France.

Équipe permanente

Annie Medjidi, secrétaire assistante

Caroline Dumand, chargée d'information, de gestion documentaire et multimédia

Arnaud Simezière, chargé de mission

Denis Tricoire, directeur-adjoint

Jean-Claude Mas, directeur

Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2010)

Prénom, Nom	Fonction	Structure	Fonction au sein du Bureau
Isabelle POITEVIN	Chargée de mission territoriale	CDC	
Malika CAUMONT	Adjointe au Maire	Ville de Gonesse	
Mickaël DE SMET	Directeur	Association CSA-CRIB	
Laurent FAIVRE	Coordinateur de réussite éducative	Collectivité locale	
Krystyna FAMERY	Retraitée du secteur prévention		Secrétaire
Michèle GONIN	Responsable de service	Association Du côté des femmes	
Gilles JEANMOUGIN	Administrateur	CPCV	Trésorier
Nour Eddine LAOUER	Délégué départemental	Fédération des Centres Sociaux du Val d'Oise	Vice-président
Hussein MOKHTARI	Vice-Président	Conseil général	
Lucile MOUQUET	Professionnelle du travail social	Membre de l'association Berges	
Christian OURMIÈRES	1er Adjoint au Maire	Ville de Bezons	
Perrine PASSOT	Chef de projet rénovation urbaine	Collectivité locale	
Marie-Michèle PISANI	Directrice	Mission locale	Présidente
Emmanuel POTIER	Chef de projet CUCS	Collectivité locale	Vice-président
Tutem SAHINDAL	Adjointe au Maire	Ville de Garges-lès-Gonesse	

Conseil d'Orientation

Le Conseil d'Orientation est une instance de réflexion collective sur la Politique de la ville, le développement social, la rénovation urbaine, et l'ensemble des thèmes y afférant. Par ses analyses, il contribue à éclairer le Conseil d'administration et à faciliter ses décisions relatives aux choix des orientations de travail du Pôle de ressources (art. 12 statuts).

Outre le Conseil d'administration et l'équipe de salariés, il se composait, en 2010, d'une quinzaine de personnes-ressources : Carmen Bach, Directrice ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) ; Florence Bannermann, Responsable de l'Observatoire départemental (Conseil général) ; Laurence Berthe-Pouillot, Directrice de la Politique de la ville, de la solidarité et de l'attention à tous (ville d'Éragny-sur-Oise) ; Bernard Bier, Chargé d'études et de formation à l'INJEP ; Brigitte Guigou, Chargée d'études à l'IAU-IdF ; Denis Moreau, ancien directeur de la Mission régionale Droit et Ville ; Marie Trollé, chef de projet CUCS (Ville de Villiers-le-Bel) ; Frédéric Agostini, chef de projet CUCS (Ville d'Ermont) ; Éric Forti, Secrétaire général de la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise ; Jean Orio, Directeur de Loginter ; Hervé Saillet, Architecte-conseiller au CAUE 95 ; Marie-Claire Michaud, Directrice de l'association Ecole et famille.

Adhérents

21 Villes, 2 Communautés d'agglomération, 12 associations, la chambre de commerce et d'industrie, et des professionnels du Val d'Oise ayant adhéré à titre personnel.

Partenaires financiers en 2010

- Préfecture de région Ile-de-France,
- Préfecture de département (Val d'Oise),
- ACSE Ile-de-France, Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Égalité des chances,
- Conseil général du Val d'Oise,
- Caisse d'Allocations Familiales (Val d'Oise),
- Conseil régional d'Ile-de-France,
- Villes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Gonesse (Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations),
- Collectivités territoriales, structures et personnes adhérentes.